



HAL
open science

Le traitement médiatique des élections européennes de 2009 : cas du journal télévisé de 20h de TF1

Marc Podevin

► **To cite this version:**

Marc Podevin. Le traitement médiatique des élections européennes de 2009 : cas du journal télévisé de 20h de TF1. Sciences de l'information et de la communication. 2014. dumas-01089302

HAL Id: dumas-01089302

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01089302v1>

Submitted on 1 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Stendhal Grenoble 3
UFR LLASIC
Département Journalisme



Marc PODEVIN

Mémoire de Master professionnel Journalisme

Le traitement médiatique des élections européennes de 2009 :
cas du journal télévisé de 20h de TF1

Sous la direction de Mme Maria Holubowicz

Année universitaire 2013-2014

Marc PODEVIN

Mémoire de Master professionnel Journalisme

Le traitement médiatique des élections européennes de 2009 :
cas du journal télévisé de 20h de TF1

Sous la direction de Mme Maria Holubowicz

Année universitaire 2013-2014

Remerciements

A l'issue de la rédaction de la présente étude, je tiens tout d'abord à remercier ma tutrice, Maria Holubowicz, pour l'aide précieuse qu'elle a pu m'apporter tout au long de mes recherches. Vient ensuite le reste de l'équipe dirigeante de l'école, tout comme les enseignants que j'ai côtoyé aux cours de ces deux années passées à l'Ecole de journalisme de Grenoble. Tous, de par leurs différents savoirs, ont contribué à ma formation en tant que journaliste. Je n'aurais pu espérer de meilleurs enseignants pour faire de moi ce que j'ai toujours rêvé d'être.

Je tiens également à remercier toute la promotion Anna Politkovskaïa (2012-2014). Mes camarades, auprès de qui j'ai tant aimé apprendre. Ils ont été pour moi un appui, des hommes et des femmes que j'ai aimé côtoyer chaque jour. Nous avons ri à gorge déployée. Nous avons débattu passionnément ensemble. Ils ont été, durant ces deux années passées à Grenoble, plus que des amis – une famille de substitution.

Je remercie enfin mes parents et mes frères. Au cours de ces deux années, ils ont été un soutien indéfectible à tout moment. Ma gratitude à leur égard est sans égal.

Sommaire

Introduction.....	4
Abstention et médias	10
Typologie des moyens d'expression électoraux dont disposaient les électeurs le 7 juin 2009, jour des élections européennes	10
Abstention active et abstention passive.....	12
Vers une mise en cause de l'information à la télévision.....	17
La place des élections européennes dans le 20 heures de TF1 lors de la campagne officielle de 2009	20
Une part minimale des journaux télévisés du soir dédiée aux européennes.....	20
Un scrutin d'abord traité sous l'angle national	23
L'Union européenne, trop éloignée des préoccupations du public.....	27
Une actualité à contre-courant des modes de productions actuels de l'information.....	31
Une Europe trop complexe	33
Conclusion	35
Bibliographie.....	37
Webographie	38
Références (articles de presse papier et web)	39
Annexe	41
Résumé.....	43

Introduction

Depuis le 7 juin 1979, date des premières élections européennes au suffrage universel direct, les citoyens des états membres de l'Union européenne (UE) votent tous les cinq ans pour élire leurs représentants au parlement européen, l'une des sept institutions¹ de l'UE. Son rôle, tel qu'il est défini par le Traité sur l'Union Européenne (TUE), signé à Maastricht en 1992, est d'« *exercer conjointement avec le Conseil, les fonctions législative et budgétaire. Il exerce des fonctions de contrôle politique et consultatives conformément aux conditions prévues par les traités. Il élit le président de la Commission.* »² Les dernières élections en date ont eu lieu entre le 22 et 25 mai 2014 dans les 28 pays qui composent l'Union. Elles ont permis d'élire les 751 députés (750 et un président)³ qui siégeront à compter du premier juillet 2014 alternativement dans les hémicycles de Strasbourg et de Bruxelles. La contribution de la France à la nouvelle représentation européenne se chiffre à 74 députés, élus suite à un vote au suffrage universel direct qui s'est tenu le 25 mai. Sur ces 74 députés, 24 sont issus des listes présentées par le Front National (FN), 20 de celles présentées par l'Union pour un mouvement populaire (UMP), 13 de celles présentées par le Parti Socialiste (PS), 7 de celles présentées par l'alliance Mouvement démocrate (MODEM) - Union des démocrates et des indépendants (UDI), 6 de celles présentées par Europe Ecologie-Les Verts, 3 de celles présentées par le Front de gauche et un issu d'une liste divers gauche⁴.

Parmi ces résultats, ceux du Front National ont concentré l'attention de la presse, qu'elle soit écrite (journaux « papier » et en ligne, agences) ou audiovisuelle (radios et télévisions). Il y a une raison à cela: la première place du Front National, qui a rassemblé 24,86 % des suffrages exprimés (4 712 461 bulletins sur un total de 18 955 761 non blancs et non nuls)⁵. C'est un résultat inédit, puisque jamais ce parti n'est arrivé en tête d'une élection autre que locale⁶.

De ce fait, les élections européennes de 2014 ont vite chassé le souvenir de celles de 2009. Pourtant, elles sont tout aussi notables. 5 ans avant le très bon score

¹ Article 13 du « Traité sur l'Union Européenne (version consolidée) » in « Journal officiel de l'Union européenne », Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 26 octobre 2012

² *Ibid.*, article 14

³ « Combien de députés pour chaque pays après les élections de 2014 au Parlement ? », site internet du Parlement européen, Bruxelles, 20 février 2013, www.europarl.europa.eu

⁴ « Découvrez qui sont les 74 eurodéputés français », *Francetvinfo.fr*, Paris, 26 mai 2014, www.francetvinfo.fr

⁵ « Elections européennes 2014 – Résultats définitifs », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 25 mai 2014, www.interieur.gouv.fr

⁶ « Européennes 2014 : le triomphe du FN, la claque de l'UMP, l'effondrement du FN », *Le Nouvel Observateur*, Paris, 25 mai 2014, <http://tempsreel.nouvelobs.com>

du FN, d'autres chiffres ont marqué les esprits : ceux de l'abstention, à un niveau record.

Le dimanche 7 juin 2009, date du scrutin, 57% des électeurs européens⁷ (+2,5% par rapport aux précédentes élections européennes, en 2004) ne se sont pas rendus aux urnes. Du jamais vu. La France a fait encore mieux : 59,4 % des électeurs français⁸ (+2,2% par rapport au scrutin de 2004) n'ont pas fait le déplacement jusqu'à leur bureau de vote. Ces « scores » restent inégalés à ce jour, puisqu'aux dernières européennes, « seulement » 56,91 %⁹ des européens et 57,57 %¹⁰ des français ont boudé les urnes.

En France, l'impact de l'abstention au scrutin de 2009 a été d'autant plus grand que le pays est l'un des principaux acteurs de la construction européenne. En effet, c'est à Paris qu'a été signé en 1951 le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), communauté considérée comme au fondement de l'actuelle Union européenne.

Si les européennes de 2009 ont été historiques, ce n'est pas seulement pour leur très fort taux d'abstention en France. Elles l'ont aussi été parce qu'elles ont succédé au référendum français sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe (TCE) de 2005. Ce scrutin a déchaîné les passions entre les partisans du TCE et ses opposants. Cela s'est ressenti dans les urnes, puisqu'à l'époque, seuls 30,63% des inscrits¹¹ n'ont pas fait le déplacement pour voter « oui » ou « non » à la question « *approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ?* », qui s'est soldé par la victoire du « non », qui l'a emporté avec 54,68 % des suffrages. Autrement dit, les électeurs français se sont plus mobilisés lors de ce scrutin que lors des élections législatives de 2002 (35,58 % d'abstention au premier tour, 39,68 % au second¹²), de 2007 (39,58% d'abstention au premier tour, 40,02 % au second¹³) et de 2012 (42,78 % d'abstention au premier

⁷ « Taux de participation aux élections européennes », site internet de l'INSEE, Paris, 2009, www.insee.fr

⁸ *Ibid.*

⁹ « Résultat des élections », site internet du Parlement européen, Bruxelles, 25 mai 2014, www.resultats-elections2014.eu

¹⁰ « Elections européennes 2014 – Résultats définitifs », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 25 mai 2014, www.interieur.gouv.fr

¹¹ « Référendum du 29 mai 2005 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 29 mai 2005, www.interieur.gouv.fr

¹² « Elections législatives du 9 et 16 juin 2002 », site internet de l'Assemblée Nationale, Paris, www.assemblee-nationale.fr

¹³ « Résultats des élections législatives 2007 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 17 juin 2007, www.interieur.gouv.fr

tour, 44,60 % au second¹⁴), pourtant a priori plus proches de leurs préoccupations quotidiennes.

Compte tenu de cette forte mobilisation, on aurait pu s'attendre à ce que le scrutin portant sur l'Europe succédant au référendum sur le TCE, à savoir les européennes de 2009, suscite le même intérêt. Ce que les chiffres de l'abstention ont démenti.

Dès lors, comment peut-on expliquer ce désintérêt d'une majeure partie des électeurs français pour ce scrutin ? Plusieurs hypothèses ont été émises. La première est historique, et elle était avancée peu après la fermeture des bureaux de vote. Dès l'ouverture de l'« édition spéciale » du journal télévisé de la chaîne TF1 consacrée au résultat des élections européennes de 2009, le 7 juin, Claire Chazal, sa présentatrice indiquait que « *c'est une élection traditionnellement où la participation est faible. A comparer avec les précédents chiffres qui montrent qu'effectivement, les électeurs se mobilisent peu pour les élections européennes* »¹⁵. Les chiffres lui donnent effectivement raison. Une majorité d'électeurs français ont voté lors des deux premiers scrutins, en 1979 et en 1984. Pour ces deux élections, les taux de participation en France ont été respectivement de 60,71 % et de 56,72 %¹⁶. Dès le scrutin de 1989, la participation passe sous la barre des 50 % et chute à 48,8 %. Depuis, à l'exception du scrutin de 1994, auquel 52,71 % des électeurs français ont pris part, l'abstention a toujours pris le dessus¹⁷.

La nature même des institutions européennes est elle aussi mise en avant pour expliquer cette participation historiquement faible. Invité sur le plateau de Claire Chazal pour commenter les chiffres de l'abstention, Hugues Cazenave, le président de l'institut de sondages Opinionway (auquel la chaîne a commandé un sondage « jour du vote » conjointement avec la chaîne d'information en continu LCI, le journal *Le Figaro* et la radio RTL, sur lequel on reviendra) l'explique par « *la distance que les électeurs ressentent avec l'Europe, avec les institutions européennes* ». Cette « distance » ne relève pas que du ressenti. Elle est aussi réelle, du fait du périmètre des huit circonscriptions, qui regroupent chacune plusieurs régions administratives. Dans ces conditions, difficile d'identifier l'eurodéputé, membre à part entière de l'institution, comme « proche de soi ». C'est d'ailleurs ce que soulignait quelques semaines avant le scrutin Jean-Daniel Lévy, de l'institut de sondages d'opinion et d'études de marché CSA. Pour lui, les circonscriptions européennes sont « des

¹⁴ « Résultats des élections législatives de 2012 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, www.interieur.gouv.fr

¹⁵ « 20 heures du 7 juin 2009 », site de TF1, 7 juin 2009, Paris. En ligne sur <http://videos.tf1.fr/jt-we/2009/le-20h-du-7-juin-2009-4436185.html> et repéré le 9 juin 2014.

¹⁶ « Taux de participation aux élections européennes 1979-2009 », site internet du Parlement Européen, Bruxelles, www.europarl.europa.eu

¹⁷ « Européennes : le taux d'abstention depuis 1979 », *Le Figaro.fr*, Paris, 3 juin 2009, www.lefigaro.fr

*circonscriptions dans lesquelles les français ne se reconnaissent pas »*¹⁸. Un constat ancien, puisqu'invité à débattre avec Jean Quatremer, le correspondant de *Libération* à Bruxelles, et Sylvie Goulard, la présidente du Mouvement européen France, sur l'information en Europe en France au Centre d'analyse stratégique, Pierre Lequillier, le député et président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, notait que « *les députés européens sont très peu nombreux et ont des circonscriptions énormes.* »¹⁹

Pour d'autres, le fort taux d'abstention aux élections européennes de 2009 s'expliquerait non pas par un manque d'identification à ces institutions mais par leur rejet. C'est l'hypothèse avancée par *Le Monde diplomatique*, qui lie le scrutin de 2009 au référendum de 2005 sur le TCE. « *Certains commentateurs ont avancé l'idée que les questions européennes n'intéressaient pas les électeurs. Mais, il y a 4 ans, la campagne sur le traité constitutionnel avait mobilisé, pendant de longs mois, la grande majorité des citoyens. Le mépris du vote du 29 mai 2005 [à savoir la signature par les 27 gouvernements de l'UE du Traité de Lisbonne, jugé similaire au TCE par ses opposants et notamment par *Le Monde Diplomatique*²⁰, puis son adoption par le parlement français] a d'ailleurs sans doute joué dans le refus de nombreux électeurs de se déplacer pour mettre un bulletin dans l'urne. On note à cet égard que, pour la première fois, plusieurs textes ont circulé, notamment sur Internet, appelant au boycott du scrutin européen* », souligne Anne-Cécile Robert au lendemain de l'élection²¹.

Désintérêt pur et simple dû au sentiment d'éloignement vis à vis des institutions européennes ou militantisme : ce sont les deux hypothèses qu'on pourrait retenir pour expliquer le pourcentage de votants français particulièrement faible aux européennes de 2009. Il en existe toutefois une autre, qui lie l'abstention à la couverture médiatique du scrutin. Celle-ci n'aurait pas été assez conséquente. Trois ans auparavant, une enquête menée par l'institut de sondages Gallup pour la Commission européenne²² auprès d'un millier de français représentatifs de la population montrait déjà qu'une écrasante majorité d'entre eux (72 %) jugeaient la quantité d'informations fournies par leurs médias sur l'UE « insuffisante ». Cette

¹⁸ « Européennes : pourquoi on se dirige vers une abstention record », *Rue 89*, Paris, 23 mai 2009, www.rue89.com

¹⁹ Goulard Sylvie et *al.*, « Information sur l'Europe en France : crise de l'offre, crise de la demande ? », *Horizons stratégiques*, 2007/4, p 30

²⁰ « Résurrection de la « Constitution » européenne », *Le Monde Diplomatique*, Paris, décembre 2007

²¹ « L'abstention, premier parti européen », *Le Monde Diplomatique*, Paris, 8 juin 2009, www.monde-diplomatique.fr

²² « Flash Eurobaromètre 189a - La communication de l'Union Européenne et les citoyens », Commission européenne, Bruxelles, 2006

opinion, on la retrouve quatre jours après le scrutin dans les colonnes du journal *Libération*. Pour expliquer le fort taux d'abstention qui l'a marqué, le journaliste multi-casquettes Alain Duhamel (on peut le lire dans *Libération*, l'entendre sur RTL...) avance l'argument suivant : « *Encore faudrait-il qu'entre les élections européennes, les télévisions (privées surtout) daignent donner sa place à ce débat européen qui commande l'avenir. Cela fait quarante ans qu'elles s'y refusent sous le prétexte d'une audience introuvable qu'elles n'ont jamais tenté de faire naître.* »²³ Les médias (et la télévision en particulier), partiellement responsables de l'issue des européennes de 2009 ? C'est aussi ce que pensent les militants de l'association de critique des médias Acrimed, marquée à la « gauche de la gauche ». Sur son site, le titre du dossier qui regroupe les articles rédigés à l'occasion du scrutin est on ne peut plus explicite : « *Élections européennes de 2009... Une couverture médiatique indigente* ». L'association va même plus loin : elle désigne nommément dans un article, intitulé « *Brèves d'Europe* »²⁴, les médias dont l'approche de ces élections a, selon elle, clairement contribué au fort taux d'abstention qu'elles ont connu. L'hebdomadaire *La Tribune*, par exemple, qui dans un des deux dossiers qu'elle a réalisé et mis en une à propos du scrutin, « *Pourquoi l'Europe ennuie autant* », a envisagé toutes les hypothèses pour expliquer le manque d'intérêt des électeurs excepté « *une seule [...] : que les médias puissent avoir une part, même minime, de responsabilité...* ». La même critique, teintée cette fois d'ironie, est adressée à la radio France Inter, et plus particulièrement à l'éditorialiste Thomas Legrand, qui, le jeudi 28 mai, « *pour expliquer la forte abstention prévue, [...] s'est... abstenu de mentionner l'enthousiasme délirant des « éditorialistes politiques » des matinales radiophoniques* ».

Amené à m'interroger sur « les représentations de l'Europe de 27 dans les médias français » dans le cadre de ma deuxième année de master à l'École de journalisme de Grenoble (EJDG), c'est après avoir pris connaissance de cette critique qui lie médias et abstention que j'ai décidé d'y consacrer mon mémoire. L'ambition de ce travail de recherche est de vérifier dans quelle mesure elle est justifiée – ou non – et, le cas échéant, de décrypter comment les médias ont pu s'inscrire dans le processus qui a amené une majorité d'électeurs français à s'abstenir de voter le 7 juin 2009. Voilà pourquoi je serai amené à questionner le traitement médiatique des élections européennes de 2009, autrement dit la manière dont on a pu évoquer cette actualité. Pour ce faire, j'ai retenu un traitement médiatique parmi d'autres. Celui du journal télévisé de 20 heures de TF1. S'il a attiré mon attention, c'est pour une série de

²³ « Européennes, les raisons de l'abstention », *Libération*, Paris, 11 juin 2009, www.liberation.fr

²⁴ « Brèves d'Europe », Acrimed, Paris, 16 juin 2009, www.acrimed.fr

raisons. Tout d'abord, l'étendue du sujet nécessitait de le resserrer, et donc de se focaliser sur une entreprise de presse en particulier. D'autre part, la télévision reste le média privilégié par une large majorité de Français (69%), et donc d'électeurs, pour « avoir des nouvelles », selon le « Baromètre de confiance dans les médias » de l'institut de sondages TNS Sofres²⁵, publié en janvier 2013 (sa dernière édition, publiée en janvier 2014, n'aborde pas la question du moyen préféré des français pour s'informer). Enfin, la critique d'Alain Duhamel semble clairement viser TF1, première chaîne de France en 2013 en termes d'audiences selon Médiamétrie²⁶, dans la mesure où elle a quitté le giron du service public le 15 avril 1987. Compte tenu de ces raisons, « le traitement médiatique de la campagne officielle en vue des élections européennes de 2009 dans les journaux télévisés de 20 h de TF1 a-t-il pu contribuer au fort taux d'abstention en France lors de ces élections, et le cas échéant, pour quelles raisons ? » est l'interrogation sur laquelle se fonde le présent mémoire.

Pour mener à bien cette réflexion, on cherchera d'abord à savoir quelles sont les raisons qui ont motivé autant d'électeurs à s'abstenir le 7 juin 2009 et, le cas échéant, si on peut les regrouper de sorte à dégager différents « profils » d'abstentionnistes pour ce scrutin. Pour ce faire, on aura notamment recours à l'analyse de statistiques relatives aux votes. Dans un second temps, on verra si on peut faire le rapprochement entre un ou plusieurs de ces « profils » à un média, TF1 en l'occurrence et si le traitement réservé par son « 20 heures » au scrutin européen de 2009 peut être lié aux chiffres de l'abstention qui l'ont marqué. Une étude précise des éditions qui ont été diffusées durant la campagne officielle des élections européennes nous permettra de le déduire. Enfin, on analysera pourquoi le journal de 20 heures de TF1 peut être exposé à une critique mettant en cause sa responsabilité dans l'issue de ces mêmes élections, en mettant notamment en exergue les mécanismes qui sous-tendent sa production notamment au moyen de travaux relatifs à la « fabrique de l'information ».

²⁵ « Baromètre de confiance dans les médias », TNS Sofres, Paris, 21 janvier 2013

²⁶ « Audiences : en 2013, TF1, Arte et D8 ont tiré leur épingle du jeu », Le Figaro.fr, Paris, 6 janvier 2014, www.lefigaro.fr

Abstention et médias

Typologie des moyens d'expression électoraux dont disposaient les électeurs le 7 juin 2009, jour des élections européennes

Avant de mettre en lumière les motivations qui ont poussé 59,4 % des électeurs français à bouder les urnes lors des élections européennes du 7 juin 2009, un rappel des options de vote dont ils disposaient le jour du scrutin s'impose.

Les élections européennes, en dépit de ce que pensaient 37 % des français interrogés dans le cadre de 11 enquêtes impliquant de 1000 à 1043 hexagonaux menées par l'institut de sondage TNS pour le compte de la Direction générale de la communication du Parlement européen entre le 22 septembre 2007 et le 18 novembre 2012²⁷, sont des élections au suffrage universel direct²⁸. Ce qui veut dire que les 751 députés européens sont élus par les citoyens des 27 (en 2009, 28 depuis l'entrée de la Croatie à l'Union européenne le 1^{er} juillet 2013) pays membres de l'UE, sans intermédiaire. Les européennes prennent la forme d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. Ce qui veut dire que chaque électeur qui exprime son suffrage sélectionne le bulletin d'une liste parmi d'autres. En France et dans 8 autres états membres, il ne peut raturer pour modifier son ordre ou éliminer le nom d'un candidat y figurant²⁹. Suite à la proclamation des résultats de l'élection, le nombre de sièges par circonscription (elle peut être « unique », c'est-à-dire correspondre à un état membre, ou « régionale », c'est-à-dire une parmi d'autres que comporte un état membre, comme c'est le cas en France depuis l'entrée en vigueur de la loi du 11 avril 2003 et dans 4 autres pays de l'UE, comme le Royaume-Uni, l'Irlande ou encore l'Italie³⁰) est distribué entre les différentes listes en fonction de leur score. C'est ce qui confère au scrutin son caractère « proportionnel ». Il est à noter que le seuil minimal pour l'attribution de sièges est 5 % en France³¹, et qu'il ne peut excéder les 5% dans l'ensemble des états membres de l'UE. A l'ouverture des bureaux de vote, le 6 juin 2009 en Outre-mer et le 7 juin 2009 en métropole, chaque citoyen inscrit sur les listes électorales françaises, qu'ils soit

²⁷ « Perceptions du parlement européen en France », TNS, Bruxelles, avril 2013

²⁸ Article 14, § 3 du « Traité sur l'Union européenne, (version consolidée) » in « Journal officiel de l'Union européenne », Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 26 octobre 2012

²⁹ « Comment les députés européens sont-ils élus ? », Vie-publique.fr, Paris, 2 mai 2014, www.vie-publique.fr

³⁰ « Le Parlement européen : modalités d'élection – Fiches techniques sur l'Union européenne », Rosa Rafaelli, Parlement Européen, Bruxelles, avril 2014

³¹ « Comment les députés européens sont-ils élus ? », Vie-publique.fr, Paris, 2 mai 2014, www.vie-publique.fr

Français ou ressortissant d'autres états membres de l'Union européenne (en vertu du Traité de Maastricht qui ouvre le droit de vote aux « étrangers communautaires » dans le pays où ils résident, ce qui se traduit en France par leur inscription sur les listes électorales complémentaires pour les élections des ressortissants français au parlement européen³²), avait le choix entre plusieurs listes. En moyenne, en France, il y en avait 20 pour 9 « places » à Strasbourg³³ (le nombre le plus faible étant observé dans la circonscription Outre-mer, avec 11 candidats pour 3 mandats d'eurodéputé, et le plus fort dans la circonscription Île-de-France, avec 28 candidats pour 13 mandats d'eurodéputé³⁴). Une fois dans l'isoloir, chaque votant avait le choix de glisser dans son enveloppe de vote un des bulletins préalablement mis à sa disposition. C'est la démarche qu'on a faite 95,70%³⁵ des votants, pourcentage qui correspond aux suffrages exprimés, c'est-à-dire « l'ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls ». Ces votes blancs et nuls constituent les 4,3 %³⁶ qui permettent d'atteindre les 100% des votants. Ce pourcentage d'électeur n'a donc, aux yeux de la loi, pas « exprimé » son suffrage. Le premier de ces deux votes se traduit par une enveloppe vide ou un bulletin exempt de tout nom de candidat. Le second prend la forme d'un bulletin déchiré ou annoté, parfois de manière fantaisiste. Un bulletin portant le nom de l'animal de compagnie de l'électeur relève ainsi de cette catégorie. A contrario du suffrage exprimé, ces deux formes de vote semblent véhiculer un message. C'est en tout cas ce qu'affirme Gilles Rouet, chercheur rattaché à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, titulaire d'une chaire Jean Monnet et *ad personam* en études interdisciplinaires sur l'Union européenne, dans son article « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 », publié dans la revue *Sens public*. Il estime que le vote blanc est la « *manifestation* [pour l'électeur] *de la neutralité de son vote* »³⁷ et le vote nul une expression « *de sa réaction* »³⁸. Toutefois, la portée de cet acte commis dans l'isoloir était limitée à l'époque, puisque le vote blanc et le vote nul ne donnaient pas lieu à des statistiques distinctes, excluant de ce fait tout début d'analyse. Et si aujourd'hui ils sont comptés séparément l'un de l'autre, depuis l'entrée en vigueur de la loi du 21 février 2014

³² « L'inscription sur les listes complémentaires des ressortissants de l'Union européenne », site du ministère de l'Intérieur, Paris, <http://interieur.gouv.fr>

³³ « Européennes 2009 : les listes de candidats en lice », Vie-publique.fr, Paris, 25 mai 2009, www.vie-publique.fr

³⁴ *Ibid.*

³⁵ « Résultats des élections européennes 2009 – France entière », site du ministère de l'Intérieur, Paris, 11 juin 2009, <http://interieur.gouv.fr>

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Rouet Gilles, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 », une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures, *Cahiers sens public*, 2009/3 n°11-12, p 240

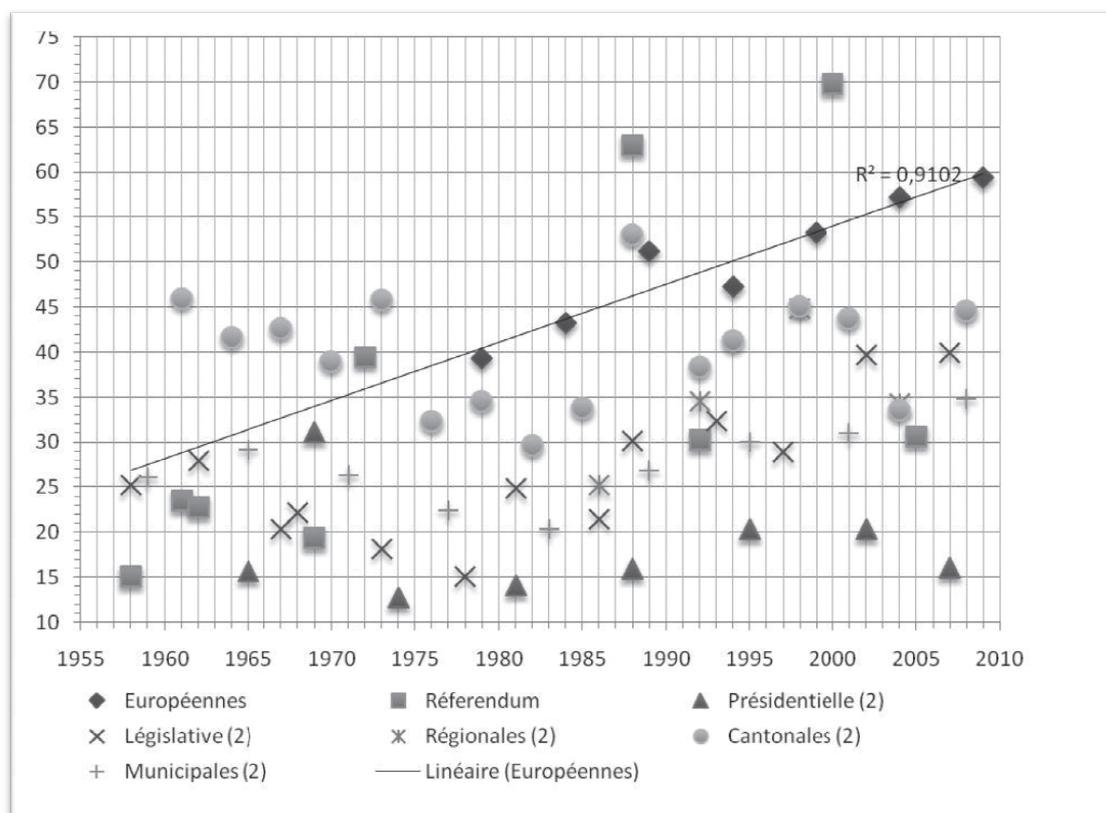
³⁸ *Ibid.*, p 240

« visant à reconnaître le vote blanc aux élections » le 1^{er} avril 2014³⁹, ils restent privés de toute portée « politique » puisque le « score » du vote blanc n'est pas pris en compte au même titre que les résultats des différents partis⁴⁰.

Abstention active et abstention passive

Taux d'abstention en France de 1958 à 2009

Graphique issu de l'article « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 » de Gilles Rouet, publié dans le n°11-12 de *Sens public*



On trouve en abscisse les années, en ordonnée le pourcentage de l'abstention. La droite tracée au milieu du graphique représente la progression constante de l'abstention aux élections européennes.

Reste que le cumul des suffrages exprimés, blancs et nuls est largement minoritaire face à l'abstention, option retenue par une majorité d'inscrits. A 58,37%,

³⁹ « Loi n° 1014-172 du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections », Journal officiel de la République Française, Paris, 22 février 2014, page 3138

⁴⁰ « Abstention, vote blanc et vote nul, quelles différences ? », Vie-publique.fr, Paris, 27 février 2014, www.viepublique.fr

elle écrase les 40,63% de participation aux européennes de 2009. De ce fait, elles ont marqué l'histoire de la Vème république. Jamais une élection n'avait aussi peu mobilisé, comme le montre le graphique reproduit à la page précédente, qui illustre l'article déjà cité de Gilles Rouet dans la revue *Sens public* et qui est constitué à partir des chiffres de l'abstention relevés par TNS Sofres pour chacun des scrutins ayant eu lieu du début de la Vème république, 1958 aux européennes de 2009. Il est à noter que pour les élections à deux tours, seule l'abstention au second tour a été prise en compte. Les chiffres de l'abstention aux européennes de 2009, aussi marquants soient-ils, ne se suffisent pas. Pour tenter de comprendre comment ils ont pu battre des records, il faut leur adjoindre une analyse. Au-delà d'un phénomène récurrent, l'« abstention » désigne un comportement électoral. Il se traduit par l'acte inverse au vote : on ne se rend pas aux urnes. S'il n'y a pas différentes manières de s'abstenir – quels qu'ils soient, les abstentionnistes désertent toujours les isolements -, il y a bien plusieurs abstentions. Il faut remonter à 1968 et « L'abstentionnisme électoral en France » d'Alain Lancelot pour trouver la première étude marquante qui s'attache à expliquer le phénomène qui nous intéresse ici. Mais c'est un autre texte de la littérature scientifique, qui va permettre d'étayer le propos ici développé : l'article « L'abstention aux élections européennes de Juin 2009 » de Gilles Rouet, publié dans la revue de sciences humaines et de littérature *Sens public*, qui paraît sur Internet. Dans cette réflexion, qui s'attache d'ailleurs à souligner l'impact qu'a eu la thèse de Lancelot sur l'étude du phénomène de l'abstention, Gilles Rouet s'attache à caractériser celle-ci comme « *un phénomène social et politique complexe* »⁴¹. En effet, il n'existe pas « une » mais « des » abstentions. Il distingue l'abstention « *active* »⁴², l'autre « *passive* »⁴³. L'universitaire décrit la première comme « *consistant bien à choisir de ne pas exercer un droit* » et la décrit comme « *un acte politique* ». Cette définition pourrait s'appliquer au cas de ceux qui ont voté « non » lors du référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe (TCE), en 2005. Ces derniers se sont sentis floués par le parlement français lorsqu'il a ratifié en février 2008 le traité de Lisbonne, comme en atteste l'article d'Anne-Cécile Robert paru dans *Le Monde Diplomatique* « L'abstention, premier parti européen »⁴⁴. Une trentaine d'organisations syndicales, politiques et associatives avaient ainsi appelé à manifester puis défilé le 4 février 2008 contre ce traité, qu'ils jugeaient « à *peine*

⁴¹ Rouet Gilles, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 », une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures, *Cahiers sens public*, 2009/3 n°11-12, p 239

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ « L'abstention, premier parti européen », *Le Monde Diplomatique*, Paris, 8 juin 2009, www.monde-diplomatique.fr

modifié » par rapport au TCE⁴⁵, avant que le vote des députés et sénateurs ne l'entérine. Leur colère contre l'institution a pu se transformer en un boycott du scrutin au moyen de l'abstention. C'est en tout cas l'hypothèse que nous chercherons à vérifier dans les prochaines pages. A l'abstention « active », Gilles Rouet oppose l'abstention « passive ». Celle-ci relèverait « *de l'indifférence, du désintérêt pour la politique* » et « *de la démotivation démocratique voire sociale* »⁴⁶. S'il lui paraît « *difficile de distinguer en proportion l'abstention active de l'abstention passive* »⁴⁷, il postule que la seconde « *semble beaucoup plus importante que la première* »⁴⁸.

Dans quelle mesure l'abstention a-t-elle pu être « active » ou « passive » lors des élections européennes, le 7 juin 2009 ? Pour répondre à cette question, au fondement du questionnaire plus large qui est l'objet de ce mémoire, à savoir les liens éventuels entre un traitement médiatique et l'abstentionnisme, une méthode sera ici retenue : l'analyse de deux enquêtes d'opinion relatives aux élections européennes qui « testent » la participation en fonction de son vote lors du référendum de 2005 sur le TCE. La première d'entre elles a été menée le jour du scrutin, le 7 mai 2009, par l'institut TNS Sofres, en association avec l'entreprise de services en informatique Logica⁴⁹. Elle a été commandée conjointement par deux entreprises de presse privées, à savoir *Le Monde* et *Le Point* ainsi que deux groupes audiovisuels publics, France Télévisions et Radio France. Cette enquête a été réalisée par téléphone, selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge et de catégorie socioprofessionnelle, après stratification par région, et à partir d'un échantillon national composé de 2000 personnes représentatives de la population française. Chacun des sondé-e-s était âgé de 18 ans (âge auquel le droit de vote est accordé en France) et plus. Cette enquête voit la fiabilité de ces résultats renforcée puisqu'elle indique que 59,5 % des français comptaient s'abstenir le jour du scrutin, un résultat très proche du score final de l'abstention, à savoir 59,4%. De ce fait, on lui accordera une importance prépondérante vis-à-vis de la seconde. L'autre enquête d'opinion retenue par notre étude à l'occasion des élections

⁴⁵ « Le traité de Lisbonne est une trahison de la démocratie », appel à manifester repris par *Reporterre.fr*, Paris, janvier 2008, www.reporterre.fr

⁴⁶ Rouet Gilles, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 - Une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures », *Cahiers sens public*, 2009/3 n°11-12, p 240

⁴⁷ *Ibid.*, p 243

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ « Européennes 2009 : sondage jour du vote », TNS-Sofres, Paris, 7 juin 2009, disponible sur www.tns-sofres.com

européennes de 2009, mais par OpinionWay-Fiducial⁵⁰ pour les médias privés que sont TF1, LCI, *Le Figaro* et RTL. Tout comme l'enquête de TNS Sofres, elle a été réalisée selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge et de catégorie socioprofessionnelle, après stratification par région. Elle en diffère toutefois pour deux raisons. Tout d'abord, son échantillon ne porte pas sur 2000 mais sur 15 998 personnes âgées de 18 ans et plus représentatives des populations française, britannique, allemande, espagnole et italienne. De ce fait, elle a été réalisée le 7 juin 2009 mais aussi le 4 juin 2009, date à laquelle les élections européennes ont eu lieu au Royaume-Uni. Pour les besoins de la présente étude, qui cherche à déterminer si on peut lier l'abstention en France au traitement médiatique des élections européennes par le 20 heures de TF1, on ne retiendra donc que ses conclusions portant sur la France, tirées à partir d'un important échantillon représentatif de la société française puisqu'il se chiffre à 9892 répondants âgés de 18 ans ou plus. L'enquête OpinionWay-Fiducial se démarque également de celle de TNS-Sofres dans la mesure où elle n'a pas été réalisée par téléphone mais sur Internet, par le biais du système « Computer Assisted Web Interview » (CAWI), qui permet de réaliser des entretiens en ligne.

En analysant ces deux sondages, on peut constater que l'abstention lors des européennes de 2009 a en partie été « active ». Autrement dit, que certains ont pu s'abstenir en réaction à la ratification par le parlement français du traité de Lisbonne, qui a fait suite au « non » au référendum de 2005 sur le TCE. Ainsi, si on se plonge dans les conclusions qui ont été tirées par TNS-Sofres pour *Le Monde*, *Le Point*, France Télévisions et Radio France on peut observer sur 62% de ceux qui ont voté non (les « nonistes », comme on les a appelés dans la presse⁵¹) au référendum de 2005 se sont abstenus aux élections européennes⁵². Dans le détail, 58 % des « nonistes de gauche » n'ont pas voté. Même chose pour 68 % des « nonistes de droite », qui ont jugé préférable de rester chez eux plutôt que de se déplacer pour aller glisser un bulletin dans l'urne.

L'hypothèse d'un lien entre le « non » à la constitution européenne et abstention semble d'autant plus valable que les deux premières raisons avancées par ceux qui se sont abstenus pour expliquer leur vote étaient qu'ils ne se sont pas déplacés « pour manifester [leur] mécontentement à l'égard de l'Europe et de la construction européenne » (pour 31% des interrogés) et « pour manifester [leur]

⁵⁰ « Baromètre OpinionWay – Fiducial pour TF1, RTL et Le Figaro », OpinionWay-Fiducial, Paris, 7 juin 2009, disponible sur <http://fr.slideshare.net/contactOpinionWay/opinionway-europennes-2009-sondage-jour-du-vote>

⁵¹ « Traité européen : les nonistes de droite se réveillent », *Libération.fr*, Paris, 1^{er} octobre 2012

⁵² « Européennes 2009 : sondage jour du vote », TNS-Sofres, Paris, 7 juin 2009, p 36

mécontentement à l'égard des partis politiques » (pour 39% des sondés). La construction européenne ayant été influencée par le traité de Lisbonne, voté en 2008 par les représentants des principaux partis politiques au parlement (306 des 318 députés UMP ont voté « pour » à l'assemblée et 149 sur 159 ont fait de même au Sénat, tout comme 20 des 22 députés du Nouveau Centre et la totalité des sénateurs Union Centriste/UDF⁵³), on peut donc d'autant plus supposer que pour une partie des abstentionnistes en 2009, leur démarche a été un moyen de mettre « un coup de pied dans la fourmilière ». L'analyse du détail des résultats du sondage de TNS-Sofres pour Le Monde, Le Point, France Télévisions et Radio France permet d'affirmer un peu plus le caractère « actif » et donc « protestataire » de l'abstention aux Européennes de 2009. Ainsi, on remarque qu'une large partie des abstentionnistes avaient donné leur voix à un parti qui se définit comme « anti-système ». Par exemple, 73% de ceux qui ont voté pour le candidat de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR, dissoute en 2009⁵⁴ au profit du Nouveau Parti Anticapitaliste, le NPA) en 2007, Olivier Besancenot, se sont abstenus. Autre illustration, à l'opposé sur l'échiquier politique : 69 % de ceux qui avaient voté pour Jean-Marie Le Pen, candidat du Front National (un parti dont les scores sont souvent considérés comme le reflet d'une contestation) en 2007, ont jugé préférable de ne pas se rendre aux urnes le 7 juin 2009. De ces résultats, on peut donc déduire que si certains se sont abstenus en 2009, c'était pour mettre un coup de pied dans la fourmilière, ce qui confirme donc en partie l'hypothèse de Gilles Rouet développée dans son article « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 – Une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures ».⁵⁵

Si le profil de l'abstentionniste « actif » permet d'expliquer le comportement de certains des électeurs, il n'englobe pas la totalité de ceux qui ont choisi de ne pas voter lors des élections européennes de 2009. Gilles Rouet observe l'existence d'un autre groupe d'abstentionnistes qui, on le verra, nous intéressera tout particulièrement dans la présente étude : les abstentionnistes « passifs ». Gilles Rouet les estime plus nombreux que les abstentionnistes « actifs »⁵⁶ et force et de constater que les conclusions du sondage de TNS-Sofres attestent de l'existence d'un groupe d'électeurs qui ne sont pas déplacés pour cause de désintérêt pour

⁵³ « Traité de Lisbonne : découvrez comment on voté votre député et votre sénateur », La dépêche.fr, Toulouse, 4 février 2008, www.ladepeche.fr

⁵⁴ « Dissolution officielle de la LCR pour créer le nouveau parti anticapitaliste », Agence France-Presse, Paris, 5 février 2009

⁵⁵ Rouet Gilles, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 - Une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures », *Cahiers sens public*, 2009/3 n°11-12, p 240

⁵⁶ *Ibid.* p 243

l'élection. Ainsi, à la question « Quelles sont les deux raisons principales pour lesquelles vous avez décidé de ne pas aller voter », 18% des abstentionnistes interrogés ont répondu « parce que ces élections ne vous intéressent pas » et 8% « parce que l'Europe et la construction européenne ne vous intéressent pas ». On trouve aussi une marque de ce désintérêt chez les « nonistes » français puisqu'à en croire le Baromètre Opinionway-Fiducial pour TF1, RTL et *Le Figaro*⁵⁷, 80% d'entre eux, à qui on a posé la question « avez-vous été très intéressé(e) ; assez intéressé(e), peu intéressé(e) ou pas du tout intéressé(e) par la campagne des élections européennes » ont répondu qu'ils avaient été « peu » ou « pas du tout intéressé(e) » par la campagne.

Vers une mise en cause de l'information à la télévision

Qu'a provoqué ce désintérêt pour les Européennes, qu'a entraîné l'abstentionnisme ? Si le présent mémoire ne s'attache pas à répondre à la question, bien trop vaste et éloignée de notre champ de recherche, on avancera tout de même une hypothèse : le média télévision n'y est pas étranger. Ce postulat, qui peut, de prime abord, ressembler à un a priori, est une piste solide puisque d'autres l'ont déjà explorée. C'est le cas du chercheur en économie Matthew Gentzkow, rattaché à l'université de Chicago. Il fait le lien entre télévision et participation aux Etats-Unis dans un article publié dans la revue académique économique de référence « *The Quarterly Journal of Economics* » et intitulé « *Television and voter turnout* » (« La télévision et la participation des électeurs », en français). Matthew Gentzkow résume sa recherche ainsi : « *I argue that substitution away from other media with more political coverage provides a plausible mechanism linking television to voting. As evidence for this, I show that the entry of television in a market coincided with sharp drops in consumption of newspapers and radio, and in political knowledge as measured by election surveys. I also show that both the information and turnout effects were largest in off-year congressional elections, which receive extensive coverage in newspapers but little or no coverage on television* »⁵⁸. Aux contemporains de l'émergence de la télévision, qui ont observé « a "revolution" in politics, pointing to an "infinite broadening of the democratic process... giving all

⁵⁷ « Baromètre OpinionWay – Fiducial pour TF1, RTL et Le Figaro », OpinionWay-Fiducial, Paris, 7 juin 2009, p 11

⁵⁸ « Je postule que le remplacement [par la télévision] d'autres médias qui couvrent l'actualité politique d'une manière plus conséquente établit un mécanisme qui lie la télévision au vote. Pour le prouver, je montre que l'arrivée de la télévision sur le marché a coïncidé avec une baisse importante de la « consommation » de la radio et des journaux, et de la connaissance de la politique, comme l'on montré les sondages électoraux. Je montre également que les effets sur l'information et la participation sont plus importants lors des années d'élections intermédiaires, qui sont largement traitées dans les journaux mais peu ou pas du tout à la télévision. » Matthew Gentzkow, « *Television and voter turnout* », *Quarterly Journal of Economics* CXXI (3), Cambridge (Etats-Unis), août 2006, p 931

Americans a clearer understanding of trends and issues” [Mickelson 1960], a “*new direct and sensitive link between Washington and the people*” [Stanton 1962], and “*a better medium for truth*” [Taft 1951] »⁵⁹, le chercheur oppose ce qu’il a pu constater, c’est à dire l’inverse. En rapprochant l’historique des taux de participation à différentes élections dans plusieurs comtés de la date d’arrivée de la télévision dans ces localités, il parvient à établir une corrélation entre petit écran et désertion des urnes. Matthew Gentzkow estime même que « *between a quarter and a half of the aggregate decline [of turnout] since midcentury* »⁶⁰ est imputable à l’introduction de la télévision aux Etats-Unis, à partir de 1941, date où les premières émissions commerciales ont été diffusées⁶¹.

Ce qui vaut pour les Etats-Unis vaut-il aussi pour la France ? Dans l’hexagone, la télévision (et notamment l’information à la télévision) est souvent pointée du doigt, en témoignent les deux « cours télévisés » enregistrés par Pierre Bourdieu au Collège de France le 18 mars 1996 et diffusés sur la chaîne de télévision Paris Première en mai 1996, dont les retranscriptions sont publiées sous la forme du livre « Sur la télévision », publié chez Raisons d’Agir dans la collection Liber. Il y critique par exemple la grande présence de faits-divers, ces « *événements sans portée générale qui appartiennent à la vie quotidienne* » comme les définit le Petit Larousse illustré (édition de 2001) dans les journaux d’information télévisée en indiquant qu’ils « *font diversion* »⁶², et par là même qu’ils prennent le pas sur l’essentiel. Mais la littérature scientifique en France ne lie pas explicitement la télévision à l’abstention.

Pourtant, émettre cette hypothèse semble légitime. Une étude, intitulée « Comment les français s’informent sur la politique » permet de faire le lien entre information télévisuelle et désintérêt pour la politique. Et si on la rapproche des enquêtes de TNS-Sofres et du Baromètre Opinionway-Fiducial pour TF1, RTL et *Le Figaro*, qui montrent que l’abstention aux européennes de 2009 a pu en partie être liée à une absence d’appétence pour la chose politique, on peut établir un lien direct entre information télévisée l’abstention « passive » chère à Gilles Rouet. Cette étude a été menée conjointement par le Centre de recherches politiques de

⁵⁹ « Une “revolution” dans la politique, pointant “un élargissement infini du processus démocratique... donnant aux Américains une compréhension plus claire des tendances et des problèmes” [Mickelson 1960], un “lien direct et organique entre Washington et le peuple” [Stanton, 1962], et “un meilleur médium pour la vérité” [Taft 1951]. » Matthew Gentzkow, « Television and voter turnout », *Quarterly journal of economics* CXXI (3), Cambridge (Etats-Unis), août 2006, p 931

⁶⁰ « entre un quart et la moitié du déclin cumulé [de la participation] depuis le milieu du siècle [dernier]. », Matthew Gentzkow, « Television and voter turnout », *Quarterly journal of economics* CXXI (3), Cambridge (Etats-Unis), août 2006, p 932

⁶¹ *Ibid.*, p 931

⁶² Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Raisons d’agir, Paris, 1996, p 16

Sciences Po (le CEVIPOF) et le Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias (le Carism) de l'Institut Français de Presse en décembre 2009 auprès d'un échantillon de 1754 personnes représentatif de la population française de plus de 15 ans, dans le cadre du projet Mediapolis, qui visait « à analyser les pratiques d'information politique des citoyens français dans leurs multiples dimensions »⁶³. Elle montre que les téléspectateurs qui ne sont « pas intéressés par la politique »⁶⁴ regardent en moyenne la télévision durant 2h26 chaque jour, soit 17 minutes de plus que ceux qui s'intéressent à la vie de la cité. Ce moindre attrait conditionne aussi le choix des rendez-vous d'information suivis pour se tenir informé de l'actualité. Ainsi, 61% des téléspectateurs du 19/20 de France 3 n'ont aucun attrait pour la politique, même chose 65% de ceux qui regardent le 20h de TF1, pour 73% du public du 13h de TF1 et pour 80% de ceux qui s'informent grâce au 19h45 de M6⁶⁵. Cet ensemble de données soulève notre curiosité : se pourrait-il qu'un de ces rendez-vous d'information puisse ne pas être étranger au fort taux d'abstention qu'il y a eu lors des européennes de 2009 ? La suite du présent raisonnement permettra d'examiner le cas du 20h de TF1, de sorte à examiner la part qu'il a pu prendre dans le processus qui a poussé certains de ses téléspectateurs, dont une majorité n'a aucun attrait pour la politique, à manquer leur « rendez-vous avec les urnes » le 7 juin 2009.

⁶³ « Le projet Mediapolis », Cevipof.fr, Paris, www.cevipof.fr

⁶⁴ « Comment les Français s'informent sur la politique – Projet ANR Mediapolis », Cevipof, Paris, 2010, p 13, www.etudesetmedias.fr

⁶⁵ *Ibid.*, P 16

La place des élections européennes dans le 20 heures de TF1 lors de la campagne officielle de 2009

Une part minime des journaux télévisés du soir dédiée aux européennes

Le 20h de TF1 doit-il être pointé du doigt pour le traitement qu'il a consacré aux européennes de 2009 ? La question peut sembler provocante, mais elle se pose puisque certains, comme le journaliste Alain Duhamel⁶⁶, ont ouvertement pointé la chaîne du doigt. Pour vérifier si ces soupçons sont fondés ou non, on s'intéressera en particulier aux éditions du 20h de la chaîne diffusées lors de la campagne officielle, c'est-à-dire entre le 25 mai 2009 et le 05 juin 2009. Elles forment un corpus audiovisuel de 12 séquences vidéo, disponibles en ligne (à l'adresse <http://video.tf1.fr/jt-20h> et <http://video.tf1.fr/jt-we>, rubrique « tous les JT »), qu'on s'est attaché à visionner pour mieux les décrypter. Leur étude, qui fonde la seconde partie du présent mémoire, se déroulera en deux temps. On mènera une analyse quantitative puis qualitative de ces 12 journaux télévisés, de sorte à déduire si oui ou non le traitement par le 20h de TF1 des élections européennes a pu contribuer à l'abstention lors des européennes de 2009.

Tableau 1 : proportion des 20 heures de TF1 accordées à l'élection européenne de 2009 durant la campagne

Elaboration propre à partir étude de douze 20 heures de TF1, disponibles sur le site de la chaîne

Date	Durée du JT (heures:minutes:secondes)	Temps consacré aux Européennes (en minutes, lancement compris)	% du JT consacré aux européennes
25/05/2009	0:33:35	0:02:23	7,096774194
26/05/2009	0:33:55	0:02:30	7,371007371
27/05/2009	0:27:58	0:01:42	6,078665077
28/05/2009	0:30:09	0:02:18	7,628524046
29/05/2009	0:34:11	0:02:39	7,752315943
30/05/2009	0:35:38	0:03:39	10,24321796
31/05/2009	0:31:31	0:03:42	11,7398202
01/06/2009	0:44:56	<u>0:00:00</u>	<u>0</u>
02/06/2009	0:40:51	0:02:14	5,467156263

⁶⁶ « Européennes, les raisons de l'abstention », *Libération*, Paris, 11 juin 2009, www.liberation.fr

03/06/2009	0:35:33	<u>0:06:17</u>	<u>17,67463666</u>
04/06/2009	0:34:02	0:04:45	13,956905
<i>05/06/2009</i>	<i>0:34:51</i>	<i>0:05:10</i>	<i>14,82544237</i>
TOTAL	6:57:10	0:37:19	8,945265681
MOYENNE	0:34:46	0:03:07	9,15287209

Les décomptes des journaux télévisés diffusés en semaine sont en caractères standard. Ceux des journaux télévisés du week-end sont en gras et en italique. Les données significatives sont soulignées.

Tableau 2 : proportion des 20 heures de TF1 accordées à l'élection européenne de 2009 durant la campagne

Elaboration propre à partir étude de douze 20 heures de TF1, disponibles sur le site de la chaîne

Date	Nombre de sujets du JT (hors plateau météo)	Nombre de sujets consacrés à l'Europe	Traité en bref	Annoncé dans les titres	Ordre d'arrivée dans le journal
25/05/2009	13	1	0	Titres indisponibles	8
26/05/2009	13	1	0	0	11
27/05/2009	11	1	0	0	7
28/05/2009	13	1	1	1	7
29/05/2009	12	1	2	0	9
30/05/2009	13	1	0	0	9
31/05/2009	14	1	1	0	10
01/06/2009	15	0	0	0	
02/06/2009	13	1	0	0	10
03/06/2009	11	2	0	0	7
04/06/2009	12	1	1	1	9
05/06/2009	12	2	0	1	8
TOTAL	152	13	5	3	
MOYENNE	12,66666667	1,083333333			8,636363636

Les décomptes des journaux télévisés diffusés en semaine sont en caractères standard. Ceux des journaux télévisés du week-end sont en gras et en italique. Les données significatives sont soulignées.

Les données recueillies suite à l'analyse quantitative du corpus, regroupées dans les précédents tableaux, sont celles qui seront analysées dans la présente partie de notre raisonnement. Ainsi, on note que les séquences vidéo qui nous occupent ici durent 6 heures 57 minutes et 10 secondes, une fois cumulées. Cette durée se divise entre la diffusion de sujets - ou « reportages » -, qu'on définira comme alternant interviews et images commentées par un journaliste, les interventions du présentateur ou de la présentatrice du journal télévisé, qui consistent par exemple en la lecture des « lancements » qui permettent d'introduire les sujets, celles des journalistes « en direct » du terrain et celles de la présentatrice météo, présente de manière ponctuelle en plateau. Dans le cadre de cette partie de notre étude, on ne se préoccupera que de l'analyse du nombre de sujets, de brèves et de titres (les grands événements d'actualités annoncés dès le début du journal) relatifs à l'Europe pour confirmer ou infirmer le soupçon qui pèse sur le traitement réservé à cette actualité dans le 20 heures de TF1. Sur les 6 heures, 57 minutes et 10 secondes d'images que compte notre corpus, on observe que la part consacrée à l'actualité liée aux élections des eurodéputés est franchement minime. Au total, en cumulant la durée des lancements, des sujets et des brèves illustrées (un montage vidéo que commente le présentateur ou la présentatrice) des 12 journaux qui ont été diffusés durant la campagne officielle des européennes, on obtient un peu plus de 37 minutes et 19 secondes. Ce qui équivaut à un peu plus de 9% du corpus, et donc un peu plus de 9% de l'ensemble des 20 heures diffusés lors de cette période. Les dates 31 mai et du 3 juin sont significatives puisque pour la première, elle marque le jour où on a le moins consacré de « temps d'antenne » aux européennes dans le cadre du journal télévisé de TF1. Difficile de faire moins, puisque ce soir-là, on a parlé pendant zéro minutes du scrutin. La seconde date correspond au jour où le JT de la première chaîne française en a fait le plus sur les européennes, avec un peu plus de six minutes dédiées à la question. Si on s'intéresse au nombre de sujets ayant trait aux européennes, on constate que sur un total de 152 reportages (soit entre 12 et 13 en moyenne par édition) seuls 13 d'entre eux étaient liés au scrutin européen. Il a également été « traité en bref » (par le biais d'une courte séquence vidéo commentée par le présentateur ou la présentatrice) à 5 reprises. Durant cette période, et malgré deux « pics » à deux sujets les 3 et 5 juin 2009, il y a eu en moyenne un sujet sur les européennes par journal, le minimum (0) étant atteint le premier juin, le jour du crash du Vol Rio-Paris, qui a occupé la majorité du journal (à retrouver à l'adresse <http://videos.tf1.fr/jt-20h/2009/le-20-heures-du-1er-juin-2009-4429788.html>).

De ce fait, et d'un point de vue strictement quantitatif, on peut affirmer que le

traitement réservé par le 20 heures de TF1, en terme de durée, aux élections européennes de 2009, et ce durant la campagne officielle, a été plutôt minimal.

Si, en moyenne, un sujet sur les européennes était diffusé chaque soir durant la campagne officielle, il n'a jamais fait l'ouverture du journal de 20 heures de TF1. Autrement dit, il n'a jamais été diffusé en premier. Sur les 12 journaux télévisés analysés, on constate que cette actualité était reléguée généralement à la 8^{ème} ou 9^{ème} place (sur 12 à 13 sujets en moyenne), et n'a été annoncée qu'à trois reprises dans les titres. Les titres étant l'équivalent de la composition de la Une d'un journal, on peut déduire qu'à dix reprises, la rédaction du 20h de TF1 a jugé que l'élection européenne « valait moins » que les autres sujets.

Un scrutin d'abord traité sous l'angle national

Les précédentes observations portant sur la part des éditions du 20 heures de TF1 consacrée aux élections européennes de 2009 et l'importance qui leur est donné dans ce cadre ne paraissent toutefois pas assez significatives pour permettre un début de remise en cause des choix retenus par TF1 pour traiter le sujet. En effet, une simple critique « comptable » paraît un peu courte, puisque « faire long » n'est pas forcément un gage de qualité. Voilà pourquoi on adjoint à l'analyse « quantitative » précédemment exécutée une analyse « qualitative ». Les données qu'on a pu récolter à son issue sont regroupées dans le tableau n° 3, à la page suivante.

Tableau 3 : nature des sujets et des brèves illustrées relatifs aux élections européennes de 2009 durant la campagne officielle

Elaboration propre à partir étude de douze 20 heures de TF1, disponibles sur le site de la chaîne

Date	Nature des sujets consacrés aux Européennes	Nature de ce qui a été traité en bref (commentaire du présentateur ou de la présentatrice sur image)
25/05/2009	1) Campagne d'Olivier Besançon	
26/05/2009	1) Campagne de Jean-Marie Le Pen	
27/05/2009	1) Retrouvailles Martine Aubry/ Ségolène Royal	
28/05/2009	1) L'insécurité s'invite dans la campagne	1) Sondage intentions de vote

29/05/2009	1) Ce que l'Europe a fait contre le surbooking et les annulations de vol	1) Tous premiers votants (militaires danois) 2) 4 ans du "Non" avec Nicolas Dupont-Aignan, Philippe De Villiers, militants du Front de Gauche et Jean-Michel Dupuis, élu FN)
30/05/2009	1) L'Europe, très populaire en Pologne	
31/05/2009	1) L'Euro utilisé au Royaume-Uni	1) Fête de Lutte Ouvrière: meeting passation pouvoir Arlette Laguiller/ Natahlie Arthaud
01/06/2009	/	/
02/06/2009	1) Campagne de François Bayrou	
03/06/2009	1) Campagne de Martine Aubry 2) L'Europe dans nos vies (exemple de Coulaines, Sarthe)	
04/06/2009	1) Campagne de Xavier Bertrand	1) Appel au vote de Nicolas Sarkozy
05/06/2009	1) Passe d'arme François Bayrou/ Daniel Cohn-Bendit 2) L'Angleterre face à l'immigration	

A la vue de ces données, on distingue que la rédaction de TF1 a retenu plusieurs manières de traiter les sujets liés aux élections européennes. On peut en identifier trois. La première est centrée autour de la politique nationale. Elle donne une vision « franco-française » des européennes et concerne huit sujets. La seconde s'intéresse à la manière dont ont « vit » l'Europe dans d'autres pays de l'UE. Elle vaut pour trois sujets. La troisième, enfin, s'attache à montrer comment l'UE peut influencer sur le quotidien des français. Là encore, elle concerne trois sujets. On constate donc que durant la campagne officielle en vue des élections européennes, la rédaction de TF1 a d'abord choisi de traiter les européennes sous le prisme de la politique nationale puisque plus de la moitié des sujets réalisés à leur

propos l'ont été dans cette optique. Parler plus des figures de la politique nationale que des enjeux de l'élection en elle-même pose-t-il un problème ? Sans doute, dans la mesure où l'on privilégie un aspect de la campagne, qui peut paraître anecdotique, au détriment d'autres, comme ses enjeux. Ainsi, sur les sept sujets diffusés par TF1 qui traitent la campagne des élections européennes sous le prisme de la politique nationale, on compte un sujet sur le thème de la sécurité, inclus dans le 20 heures du 28 mai 2009, tourné suite à l'annonce par Nicolas Sarkozy d'un plan pour lutter contre la hausse de la délinquance. Un thème qui, annonce Laurence Ferrari, « à dix jours des élections européennes [...] fait son grand retour » et « provoque de nombreuses réactions », avant de « lancer » un reportage constitué de réaction de politiques français en campagne, tel François Bayrou, candidat du Mouvement démocrate (Modem) ou José Bové, candidat d'Europe Ecologie-Les Verts. Autres exemples, ces deux sujets durant lesquels les journalistes « suivent » Martine Aubry et de Xavier Bertrand (diffusé le 3 juin 2009 pour le premier, le 4 juin 2009 pour le second), lancés dans leur première bataille électorale... Mais s'il est un sujet passé à l'antenne qui résume bien cette manière de traiter une élection aux enjeux transnationaux sans jamais dépasser les frontières de l'Hexagone, c'est celui qui a été diffusé le 27 mai 2009, soit deux jours après le coup d'envoi de la campagne officielle (qu'on peut retrouver à l'adresse <http://videos.tf1.fr/jt-20h/2009/le-20-heures-du-27-mai-2009-4426664.html> ou retranscrit en annexe, p 41). Il a pour « prétexte » un grand meeting du PS à Rezé, à proximité de Nantes, qui se tient dans le cadre des élections européennes. Mais en réalité, il s'intéresse surtout aux deux figures de la gauche qui vont monter sur la scène : Martine Aubry et Ségolène Royal. Et pour cause, comme l'annonce Laurence Ferrari dans le lancement du sujet, c'est « leur premier meeting en commun depuis le congrès de Reims » congrès que Martine Aubry, alors en course pour le poste de premier secrétaire du Parti Socialiste, avait remporté d'une courte tête -102 voix- face à Ségolène Royal⁶⁷, le tout sur fond de soupçons de fraude⁶⁸. Laurence Ferrari à beau insister sur le fait que si les deux femmes font front commun, c'est pour « tenter de réveiller la campagne européenne des socialistes », de manière à ce que le téléspectateur sache bien de quoi on parle, il n'empêche que le sujet qu'elle « lance » éclipse presque totalement le scrutin au profit de la chronique des rivalités qu'entretiennent les deux dirigeantes politiques. Ainsi, dans ce reportage de près d'une minute et 20 secondes, on entendra le mot

⁶⁷ « Aubry élue à la tête du Parti socialiste », *Libération.fr*, Paris, 25 novembre 2008, www.liberation.fr

⁶⁸ « Fraudes au PS : une enquête accablante contre Aubry », *Le Figaro.fr*, Paris, 9 septembre 2009, www.lefigaro.fr

« campagne » qu'à deux reprises. Il n'y sera jamais question d' « Europe », d' « européennes » et encore moins d'« élections »...

Au vu des données précédemment examinées, on constate que la part du 20 heures de TF1 consacrée au traitement des élections européennes durant la campagne officielle en vue du scrutin, c'est-à-dire du 25 mai 2009 au 5 juin 2009, a été pour le moins minimale, avec en moyenne un sujet par jour consacré à ce rendez-vous électoral, arrivant dans le meilleur des cas en septième position dans l'ordre des sujets déroulés par la présentatrice ou le présentateur du journal télévisé. De même, si la chaîne n'a pas passé sous silence le scrutin, on remarque que son traitement de l'événement est resté très franco-français, et qu'il s'est majoritairement concentré autour des répercussions qu'aurait le scrutin à l'échelle nationale (échec pour Martine Aubry en cas de faible score du PS, triomphe pour Xavier Bertrand en cas de victoire de l'UMP). De ce fait, si les téléspectateurs du 20 heures de TF1 ont un faible attrait pour la politique, comme le montre l'enquête menée par le CEVIPOF et le Carism, on peut difficilement dire que son traitement de la campagne en vue des européennes de 2008 les ait poussés à se rendre aux urnes.

Les raisons du traitement médiatique minimal réservé par le 20 heures de TF1 aux élections européennes de 2009

On l'a vu, dans le 20 heures de TF1, la campagne des européennes de 2009 a d'abord été traitée sous l'angle de la politique nationale, ses enjeux tels que la place des centristes (et plus spécifiquement du président du Modem, François Bayrou) dans le débat hexagonal éclipsant le décryptage de l'impact que peut avoir l'Union européenne sur notre quotidien. Ainsi, seuls deux reportages ont été diffusés sur la question. Le premier l'a été le 29 mai 2009. Il est dédié à la bataille qu'a menée la Commission européenne contre les mauvaises pratiques des compagnies aériennes, tel que le « surbooking ». Le second est passé dans le 20 heures du 3 juin. Il porte sur la ville de Coulaines, dans la Sarthe, et montre comment l'Union européenne a pu contribuer à son développement en subventionnant la construction d'une bibliothèque, d'un stade d'athlétisme, la rénovation du centre-ville, mais aussi comment elle aide au quotidien ses habitants, qu'ils soient agriculteurs (via la Politique agricole commune, la PAC) ou jeunes en voie de réinsertion. Ces deux reportages font la pédagogie de l'Union européenne, expliquent en quoi elle peut « changer la vie », et peuvent répondre au désir de renseignements des français sur l'Europe. En effet, d'après l'enquête de TNS Sofres (Eurobaromètre standard numéro 78) réalisée en France du 2 au 18 novembre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 1008 personnes âgées de 15 ans ou plus pour le compte de la direction générale de la communication de l'Union européenne, 75% des interrogés s'estimaient « mal informés » sur les questions européennes⁶⁹.

L'Union européenne, trop éloignée des préoccupations du public

Dés lors, comment se fait-il qu'on privilégie les sujets où l'Union européenne apparaît en arrière plan à ceux qui sortent son fonctionnement de l'ombre ? La première des raisons avancées, c'est qu'il faut au moins cela pour intéresser les français à l'actualité de l'Union européenne. Nombreux sont les journalistes qui jugent que l'UE n'intéresse pas. A commencer par Julien Arnaud, présentateur du 20 heures de TF1 et « joker » (autrement dit, remplaçant) de Claire Chazal. Le 3 juin, il annonce le sujet sur l'impact qu'à l'UE sur la ville de Coulaines de cette manière : « *le scrutin [les européennes] ne passionne guère et c'est malheureux car l'Europe, que l'on décrit souvent comme bureaucratique ou éloignée de nos préoccupations et bien en réalité est omniprésente dans notre vie.* » Sans doute juge-t-il avec raison la situation, compte

⁶⁹ « L'opinion publique dans l'Union européenne – Rapport national – France », Commission européenne, Bruxelles, automne 2012

tenu des sondages qui annonçaient à l'époque une abstention record, mais il contribue à installer un peu plus une idée déjà bien ancrée dans l'esprit des journalistes français. Certains sont même très catégoriques. C'est ainsi le cas de Franz-Oliver Giesbert, le directeur de l'hebdomadaire *Le Point*. Dans un éditorial (publié dans le numéro 1912 du journal, daté du 7 mai 2009), le journaliste clamait : « *C'est une chose connue dans les métiers de la presse. Mettez le mot Europe à la Une d'un journal ou à l'affiche d'un débat télévisé et vous ferez fuir les lecteurs ou les téléspectateurs.* » Ce constat, il est aussi fait par les plus « européens », comme Lisa Louis, journaliste à Arte, chaîne qui accorde une large place à l'actualité des 27. Elle déclare ainsi dans une interview publiée dans une des newsletters de l'Observatoire géostratégique de l'information, organe qui dépend de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)⁷⁰, penser « *qu'il y a tout simplement un désintérêt général, en Allemagne comme en France, pour ces questions [les sujets européens]* ».

Ce rapport compliqué qu'entretiennent les médias avec l'Europe, précisément parce que leur « public », autrement dit à qui ils s'adressent (lecteurs, auditeurs ou encore téléspectateurs), n'y serait pas sensible, a été relevé par Nicolas Hubé, spécialiste de la sociologie des médias et de la sociologie de l'Europe dans un chapitre de l'ouvrage « L'Union européenne et les médias : Regards croisés sur l'information européenne » intitulé « L'Union européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande ». Il y affirme ainsi que la croyance selon laquelle « *l'Europe ne fait pas vendre* » est due à la « *perception d'une distance trop grande entre l'Union européenne et les lecteurs nationaux qui est au cœur de cette croyance, partagée par les professionnels du journalisme et de la politique, aussi bien en France qu'en Allemagne.* »⁷¹ S'il utilise le terme « lecteurs », c'est que son étude porte avant tout sur la manière qu'à la presse écrite de traiter l'actualité européenne. Mais, au vu des dires des trois journalistes précédemment cités, elle semble ne pas se cantonner qu'aux journaux.

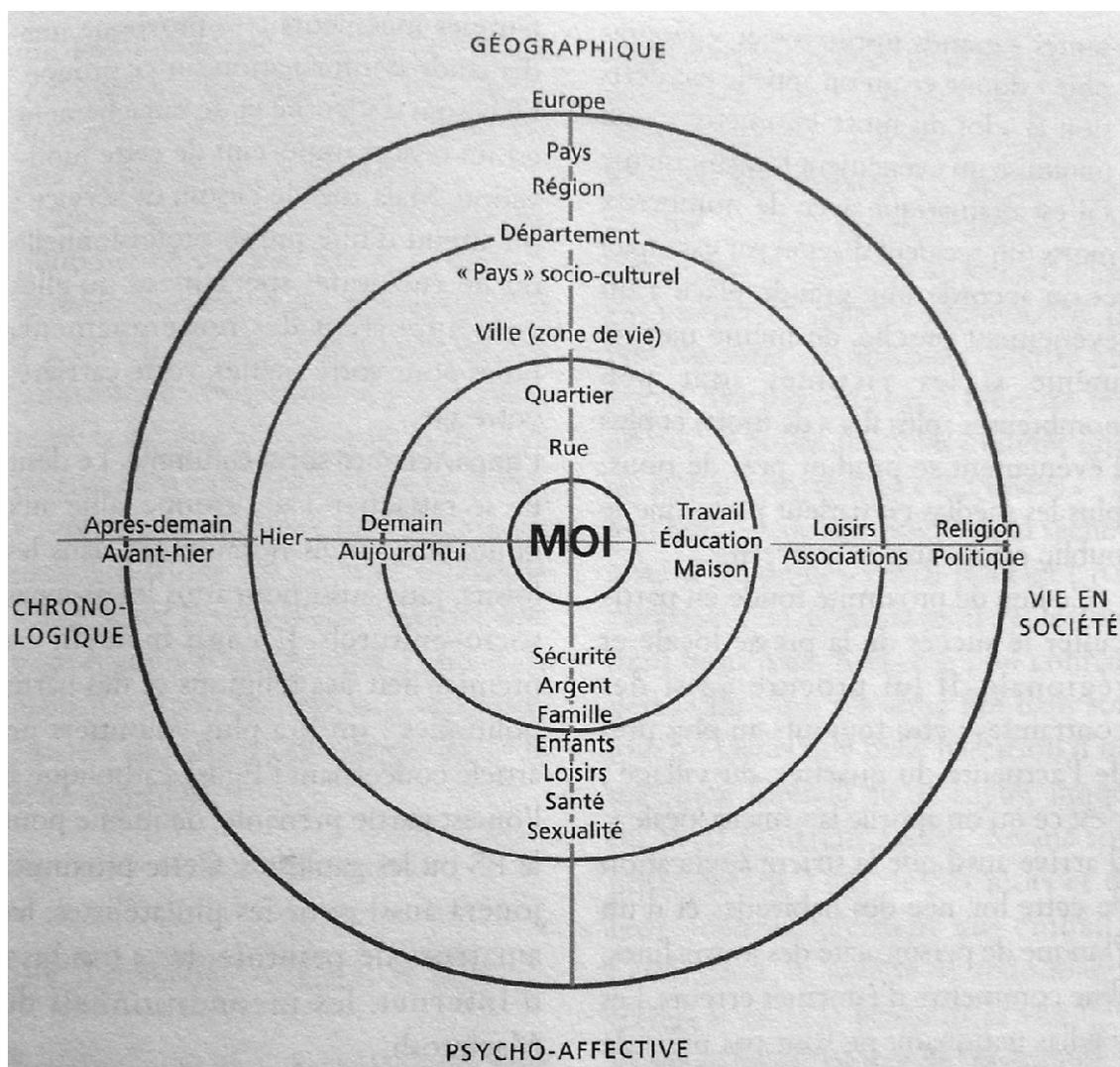
Comment expliquer ce « sentiment » qui semble prévaloir chez les journalistes que l'Europe n'intéresse personne d'autres que ceux qui en sont experts ? Sans doute faut-il chercher jusqu'à la « racine » du métier pour trouver la réponse... La « loi de proximité » pourrait être ainsi la « mère de tous les maux ». C'est une des règles de base du journalisme (au même titre que « faire court »), enseignée le plus tôt possible dans les écoles de journalisme. Elle a été théorisée dans l'optique de

⁷⁰ « L'approche comparée des médias européens face à l'actualité européenne » in *Médias et Europe*, Newsletter de l'Observatoire géostratégique de l'information de l'IRIS, n°2, IRIS, mai 2010, p10
⁷¹ P 67 « L'Union européenne et les médias : Regards croisés sur l'information européenne » intitulé « L'Union européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande »

donner à chaque journaliste une méthode infaillible pour savoir s'il intéressera son lecteur » et possède plusieurs critères. Dans son ouvrage de référence, le « Manuel de journalisme », Yves Agnès compte la proximité « géographique », la proximité « chronologique », la proximité « psycho-affective » et la « vie en société »⁷². On représente souvent la « loi de proximité » sous la forme d'une cible (comme ci-après, qui est une reproduction issue de l'ouvrage d'Yves Agnès et qu'on peut retrouver à la page 41). Plus on s'approche de son centre, plus on est « en phase » avec son lecteur.

La loi de proximité

Reproduction d'un schéma se trouvant à la page 41 du « Manuel de journalisme » d'Yves Agnès⁷³



⁷² « Manuel de journalisme », Yves Agnès, La Découverte, Paris, 2002, p 41

⁷³ Scan issu du blog <http://apprentijournaliste.blogspot.fr>

En observant le schéma à la page précédente, et sachant qu'il est un des fondamentaux de l'enseignement au journalisme, on en tarde pas à comprendre pourquoi les « professionnels du journalisme » cités par Nicolas Hubé jugent l'UE trop éloignée des préoccupations de leur public. Sur l'« axe » géographique, elle est reléguée loin derrière la rue. Mais ce n'est pas tout. Pour pouvoir la situer « loin » sur le plan géographique, encore faut-il pouvoir « localiser » l'Union européenne. Hors, ses institutions sont situées dans cinq pays-membres de l'UE (à Bruxelles et la Belgique le Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne, à Strasbourg et la France le Parlement européen, à Francfort et l'Allemagne la Banque centrale européenne, à Luxembourg et au Luxembourg la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour des comptes européenne). Ce qui complique encore plus la tâche au téléspectateur, au lecteur ou à l'auditeur, et rebute d'autant plus les journalistes.

L'Union européenne, et plus spécifiquement le parlement européen, n'est toutefois pas seulement éloignée géographiquement du public. Elle est aussi loin de ses préoccupations « du quotidien », que caractérise la proximité « psycho-affective ». C'est ce que pointe Jean-Sébastien Lefebvre, journaliste français installé à Bruxelles, spécialiste de l'Europe et des affaires européennes, dans la newsletter de l'Observatoire géostratégique de l'information de l'IRIS. Il note que « *les problématiques qui sont traitées par Bruxelles ont l'inconvénient d'être issues d'agendas prédéfinis à l'avance, conditionnées à de longues négociations et dépendantes des compétences dont disposent les institutions européennes. Ce manque de flexibilité et de marge de manœuvre fait que le travail réalisé est souvent en décalage complet avec l'attente des citoyens sans que l'UE ne puisse rien y changer* »⁷⁴. Il avance même que c'est la raison principale de l'abstention aux européennes de 2009. Ainsi, il déclare : « *nous l'avons bien vu lors des élections européennes de 2009. La crise venait de frapper les économies européennes, les électeurs étaient inquiets pour la situation de l'emploi. Or, en matière de politique de l'emploi, les compétences et leviers sont encore largement dans les mains des Etats membres. Ainsi, est né un sentiment d'inutilité de ces élections (comme le démontrent les taux de participation) suscitant le désintérêt pour le citoyen et le journaliste, le débat européen n'étant pas en phase avec les préoccupations nationales* »⁷⁵. Voilà qui complique d'autant plus la tâche aux journalistes...

⁷⁴ « Information européenne : les raisons d'un mauvais traitement » in *Médias et Europe*, Newsletter de l'Observatoire géostratégique de l'information de l'IRIS, n°2, IRIS, mai 2010, p 10

⁷⁵ *Ibid.*

Une actualité à contre-courant des modes de productions actuels de l'information

Le traitement minimal réservé aux élections européennes s'explique non seulement par la distance géographique et leur éloignement des préoccupations quotidiennes des téléspectateurs mais aussi par leur nature. Ainsi, c'est l'essence même de cette actualité qui poserait problème, à en croire certains journalistes. Ainsi, lors d'un débat sur l'information sur l'Europe en France avec Pierre Lequiller, le député et président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, et Sylvie Goulard, la présidente du Mouvement européen France, le correspondant de Libération à Bruxelles, Jean Quatremer, l'a qualifiée de « pauvre en mise en scène »⁷⁶. Une caractéristique qu'a aussi relevée un autre journaliste, Stefan de Vries, le correspondant en France de la chaîne privée néerlandaise RTL4, à l'occasion d'un numéro de l'émission « Le secret des sources » intitulé « Le désintérêt médiatique pour l'Europe : choix ou incompétence ? » diffusée sur France Culture le 10 mai 2014⁷⁷. Pour lui, le désintérêt médiatique pour l'Europe (qui a pu frapper TF1 lors de la campagne des européennes de 2009) s'explique par le mode de fonctionnement du parlement européen, peu spectaculaire, où « *chaque loi ou chaque règle est le résultat d'un consensus. Et c'est pas sexy pour la télé (sic) parce qu'il n'y a pas de gens qui se battent, qui se fight (sic). C'est vraiment quelque chose qui est dans le travail et le travail, le vrai travail est extrêmement ennuyeux à regarder. Donc quand on regarde parfois les images de l'assemblée nationale, où les gens crient ou applaudissent ou partent, tout cela n'existe pas dans le parlement européen.* »

Ce constat n'est pas seulement dressé par les journalistes. Il l'est aussi par ceux qui sont non pas derrière la caméra mais de l'autre côté, tel l'eurodéputé Alain Lamassoure. Ce dernier, dans un court extrait diffusé dans « Le secret des sources » du 10 mai 2014 indique qu' « *il a été impossible jusqu'à présent d'intéresser les médias à la vie européenne parce que nos modes de négociation [ceux des eurodéputés] ne sont pas conflictuels. C'est la recherche du compromis. Il n'y a pas de sang qui coule, il n'y a pas d'injure qui s'échange. Et donc pour intéresser la télévision,* c'est impossible. »

Oliver Baisnée, chercheur à l'Institut d'études politiques de Toulouse, note lui aussi la difficulté qu'on les médias, et notamment télévisés, à parler de l'UE et notamment de l'activité de son parlement. Il affirme qu'elle souffre de plusieurs « handicaps ».

⁷⁶ Goulard Sylvie *et al.*, « Information sur l'Europe en France : crise de l'offre, crise de la demande ? », *Horizons stratégiques*, 2007/4 n°6, p 18

⁷⁷ « Le désintérêt médiatique pour l'Europe : choix ou incompétence ? », *Le secret des sources*, émission de France Culture diffusée le 10 mai 2014

Tout d'abord, il remarque que cette actualité « *peine [...] à se conformer à la conception dominante de l'information.* »⁷⁸ Et cela pour une bonne raison : « *réputée austère* », elle « *rentre en conflit avec des stratégies éditoriales qui privilégient l'actualité dite « chaude », les crises, les scandales [...] Dans ces conditions, et hors événements exceptionnels, l'actualité de l'UE semble aux antipodes des sujets « vendeurs* »⁷⁹. En définitive, si elle n'est pas « sexy », comme l'affirme Stefan de Vries, c'est « *parce qu'elle pose à tous des problèmes similaires (« exotisme » des acteurs et des procédures, technicité des enjeux, caractère institutionnel, etc.)* ». Autre handicap diagnostiqué par Oliver Baisnée : l'actualité communautaire « *est considérée comme relevant du domaine de l'actualité étrangère* ». A ce titre, elle « *subit les mêmes contraintes que celles provenant d'autres parties du globe* ». « *La place de l'actualité internationale n'ayant eu de cesse de reculer à la fois en termes de volume et de rang dans la hiérarchie journalistique, l'actualité communautaire, qui présente en plus le gros handicap de ne pas se prêter à des images spectaculaires, rencontre d'énormes difficultés à trouver sa place dans les médias qui ont le plus accentué ce retrait du domaine étranger.* »⁸⁰

Le caractère « institutionnel » et « austère » de l'actualité de l'Union européenne et de l'activité du Parlement européen entrerait donc en contradiction avec la logique de production de l'information, et notamment télévisuelle. Voilà pourquoi les artisans du 20 heures de TF1, amenés à traiter les élections européennes de 2009, auraient privilégié les sujets « nationaux » et « vendeurs » au détriment d'autres, tel que le reportage sur le meeting « de retrouvailles » entre les deux rivales que sont Ségolène Royal et Martine Aubry, précisément pour son fort potentiel polémique et conflictuel (à l'époque, l'issue tumultueuse du Congrès de Reims est encore dans tous les esprits) ainsi que la « passe d'arme » entre François Bayrou et Daniel Cohn-Bendit à l'avant-veille du scrutin sur le plateau d'une émission de débat de France 2 (« A vous de juger »), qui avait l'avantage de présenter toutes les caractéristiques d'une histoire « à sensation » (Cohn-Bendit n'a-t-il pas traité Bayrou de « minable » lorsque ce dernier l'a accusé d'être proche du pouvoir en place, avant que ce dernier ne le renvoie à un passage polémique du livre « Le grand bazar » sur la sexualité des enfants ?⁸¹).

⁷⁸ Baisnée, O. (2003). Une actualité « invendable » : les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire. Dans Garcia-Le Torrec (dir.), L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne. Paris : L'Harmattan. P 43

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*, p 47

⁸¹ « Insultes sur un plateau télé entre Cohn-Bendit et Bayrou », *Le Figaro.fr* (avec AFP), 5 juin 2009, www.lefigaro.fr

Une Europe trop complexe

Si l'Union européenne semble éloignée des attentes des lecteurs, des auditeurs et le cas présent des téléspectateurs mais aussi difficilement compatible avec les logiques de production à l'œuvre dans les médias, elle est également désavantagée par sa complexité. Julien Arnaud, présentateur du JT de 20 heures de TF1 le 29 mai au soir, l'affirme avant de lancer un sujet sur les effets « concrets » de l'Europe sur le quotidien des français en déclarant qu'elle est « *souvent présentée par ses détracteurs comme une "technocratie" coupée des réalités.* » Parmi ces détracteurs, on trouve certains journalistes. Mais ce qu'ils reprochent à l'Union européenne, ce n'est ni une orientation pas assez sociale ou libérale. Rien de politique... Leurs griefs sont beaucoup plus « terre à terre », dans la mesure où le procès qu'en font certains est fondé sur la complexité de cet ensemble d'institutions. A titre d'exemple, sur le plateau du 20 heures de TF1, le soir du résultat, Hugues Cazenave, le président de l'institut de sondages Opinionway, pointait qu'il était difficile pour les électeurs de comprendre le fonctionnement des institutions européennes. Une des réflexions de Claire Chazal, sur le même plateau, indique que ça l'est aussi pour les journalistes. Ainsi, quand Hugues Cazenave juge les institutions européennes « *très compliquées* », la présentatrice l'approuve, et ajoute qu'« *on y comprend pas grand chose* ». Cette réflexion, faite en qualité de journaliste et non de citoyenne, compte tenu du cadre dans lequel elle s'exprime, révèle le « malaise » que peut créer l'UE chez certains journalistes. Ce malaise est dû au caractère « complexe » de l'Union européenne. Ce terme, le sociologue Ali Aït Abdelmalek rappelle qu'il vient « *du latin complectere: embrasser* »⁸² et qu'il est « *le contraire de simple, puisqu'il renvoie à l'idée d'éléments divers.* »⁸³. Il décrit à perfection l'Union européenne, puisqu'elle est éclatée entre diverses institutions telles que la Commission européenne, le parlement européen ou encore la Banque centrale européenne. Dans « Sur la télévision », Bourdieu affirme que « *plus une idée est complexe, plus sa restitution est difficile* »⁸⁴. Cela semble aussi valoir pour une information complexe. Et parmi celles qu'on pourrait définir comme telles, on compte celles qui ont trait au fonctionnement de l'Union européenne. Les informations liées à l'UE prendraient de ce fait plus de temps à être « digérées » par les journalistes de sorte à être ensuite transmise à leur destinataire. Autrement dit, son « coût » en temps, qu'on pourrait définir comme le temps passé à la décrypter, est beaucoup plus élevé. Hors, à l'heure actuelle, rares sont les médias qui peuvent assumer cette facture, comme le note Olivier Baisnée dans son article « Une actualité "invendable" : les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire ». Il indique en effet que « *si l'information communautaire occupe une place si marginale dans le contenu éditorial des chaînes hertziennes françaises, c'est notamment parce qu'elle*

⁸² Aït Abdelmalek Ali, « Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : » des cultures nationales à la civilisation européenne, *Sociétés*, 2004/4 no 86, p. 101.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Raisons d'agir, Paris, 1996, p 77

ne convient plus, à la faveur des bouleversements intervenus dans l'économie internationale de l'information, aux standards journalistiques de l'information télévisée en France. »⁸⁵

Les journalistes semblent avoir bien intégré cette contrainte temporelle. C'est ce que montre Thierry Watine dans son article « Journalisme et complexité », publié dans le numéro 3 des « Cahiers du journalisme » DATE. Il cite d'abord un passage de l'ouvrage de Christine Ockrent « La mémoire du cœur », publié en 1997, à l'époque où elle présentait l'émission axée sur les problématiques européennes France Europe Express. Dans cet extrait, Christine Ockrent affirme au sujet des acteurs de la presse que « *la réflexion, la mémoire, la mise en perspective restent une marque de talent, mais relèvent du luxe et ne constitue plus l'essentiel* »⁸⁶. Il transparaît de cet extrait que la réflexion et la mise en perspective, qui paraissent essentielles pour débrouiller des sujets complexes, sont un « luxe ». L'usage de ce terme n'est pas anodin. Le luxe, d'après le Petit Larousse Illustré (édition de 2001), c'est « *le caractère de ce qui est coûteux, raffiné, somptueux* ». Et en journalisme, ce qui est coûteux, c'est d'abord le temps. En guise de preuve supplémentaire que les acteurs des médias ont intégré cette contrainte, il note que « *les professionnels de l'information répondent invariablement à tous ceux qui les taxent d'être incapables de rendre justice à la complexité du monde qu'ils manquent de temps, d'espace et plus généralement de moyens pour atteindre le niveau de qualité que l'on attend d'eux.* »⁸⁷

Au vu de la part minimale (en terme de temps d'antenne) accordée dans le JT de 20 heures de TF1 aux élections européenne durant la campagne officielle, on en déduit que la complexité du sujet traité a pu nuire à son traitement.

⁸⁵ Baisnée, O. (2003). Une actualité « invendable » : les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire. Dans Garcia-Le Torrec (dir.), L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne. Paris : L'Harmattan. P 48

⁸⁶ Christine Ockrent, La mémoire du cœur, Fayard, Paris, 1997, p 99

⁸⁷ Thierry Watine, « Journalisme et complexité », *Les cahiers du journalisme*, n°3, Lille, juin 1997, p 19

Conclusion

Dans la présente étude, on aura pu faire un état des lieux des choix qu'étaient en capacité de faire les électeurs inscrits sur les listes électorales françaises le jour des élections européennes de 2009. Au seuil de l'isoloir, ils ont pu choisir de glisser dans l'urne un bulletin permettant de donner son suffrage à une liste, un bulletin blanc ou encore nul. Mais s'offrait aussi à eux la possibilité de ne pas se rendre du tout au bureau de vote, choix qui a emporté l'adhésion d'une majorité d'inscrits, puisque le jour du scrutin, le 7 juin 2009, 59,4 % des électeurs se sont abstenus en France. De ces abstentionnistes, on a distingué deux catégories, les abstentionnistes « passifs » et « actifs » en s'appuyant notamment sur l'analyse qu'a tirée Gilles Rouet des élections européennes de 2009 (Rouet, G. 2009, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 », *Cahiers sens public*, n°11-12, p 239-286). On a pu identifier les abstentionnistes « passifs », caractérisés par leur « *désintérêt pour la politique* » (Rouet, G. 2009, « L'abstention aux élections européennes de juin 2009 », *Cahiers sens public*, n°11-12, p 240), comme de potentiels téléspectateurs du journal de 20 heures de TF1, puisque, d'après une étude menée conjointement par le Centre de recherches politiques de Sciences Po (le CEVIPOF) et le Centre d'analyse et de recherche interdisciplinaire sur les médias de l'Institut Français de Presse (le Carism), 65 % de ses téléspectateurs « *ne sont pas intéressés par la politique* » (CEVIPOF-Carism. *Site de Etudes et Médias*. Repéré le 9 juin 2014 à www.etudesetmedias.fr).

Pour étayer cette hypothèse, on a mené une étude de cas portant sur les douze journaux du soir de TF1 qui ont été diffusés durant la campagne officielle, qu'on a pu visionner grâce aux archives en ligne de TF1 (*Vidéos info replay – Replay journal de 20h – MYTF1news* et *Vidéos info replay – Replay journal du week-end – MYTF1news*. Repéré le 9 juin 2014 à <http://videos.tf1.fr>). Leur analyse, à la fois quantitative et qualitative, a permis de révéler que malgré l'imminence du scrutin, la part dédiée aux élections européennes a toujours été marginale, allant de 0% à un peu moins de 15% du journal. De ce fait, le journal de 20 heures de TF1 est loin d'avoir encouragé son public à se rendre aux urnes. Pour expliquer la nature du traitement de la campagne des élections européennes par le 20 heures de TF1, on a pu établir, notamment au moyen des travaux d'Yves Agnès, d'Olivier Baisnée, de Nicolas Hubé et de Thierry Watine, les raisons de ce traitement déficitaire des élections européennes de 2009. Il est le fruit d'un ensemble de contraintes telles que la nécessité pour les journalistes d'intéresser leur public (Agnès, Y. 2002, *Manuel de journalisme, nouvelle édition*, Paris, La Découverte, p 37- 52) ou encore le manque de temps pour débroussailler un sujet complexe (Watine, T (1997). *Journalisme et complexité. Les cahiers du journalisme numéro 3*,

p 14 – 25). De ce fait, on a pu voir de que le traitement médiatique de la campagne officielle en vue des européennes de 2009 dans les journaux télévisés de 20h de TF1 a pu contribuer au fort taux d'abstention constaté en France lors de ces élections.

Toutefois, cette mise en lumière de la maigre couverture qu'a accordé le 20h de TF1 aux élections européennes de 2009 n'est pas un phénomène isolé. Invité à commenter les résultats des élections européennes de 2014 le soir du 25 mai sur France 2, le vice-président de l'UDI et ancien dirigeant de Radio France a brocardé non pas un mais plusieurs médias –dont ceux du service public-, dont il juge la pédagogie vis-à-vis de l'Europe défailante. Il a ainsi ouvert la porte à une réflexion plus large, impliquant un examen de tous les traitements médiatiques destinés à l'Union européenne, qui pourrait amener un questionnement chez les journalistes quand à la façon de mieux la traiter.

Bibliographie

- Agnès, Y. (2002). *Manuel de journalisme, nouvelle édition*. Paris : La Découverte. p 41.
- Aït Abdelmalek A. (2004). Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne. *Sociétés*, n° 86. P 101.
- Baisnée, O. (2003). Une actualité « invendable » : les rédactions françaises et britanniques face à l'actualité communautaire. Dans Garcia-Le Torrec (dir.), *L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne*. (pp. 67-88). Paris : L'Harmattan
- Bourdieu, P (1996). *Sur la télévision*. Paris : Raisons d'agir. P 16 et P 77
- Commission européenne (2006). *Flash Eurobaromètre 189a - La communication de l'Union Européenne et les citoyens*. (s.l.)
- Commission européenne (automne 2012). *L'opinion publique dans l'Union européenne – Rapport national – France*. Commission européenne (s.l.)
- Gentzkow, M (août 2006). Television and voter turnout. *Quarterly journal of economics* CXXI (3). Cambridge (Etats-Unis) : MIT Press. p 931.
- Goulard, S. et al., Information sur l'Europe en France : crise de l'offre, crise de la demande ?, *Horizons stratégiques*, 2007/4 n°6, p 18 et p 30.
- Hubé, N. (2003). L'Union Européenne à la « Une » : un cadrage difficile d'une actualité peu visible. Regard comparé sur la presse française et allemande. Dans Garcia-Le Torrec (dir.), *L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne*. (pp. 67-88). Paris : L'Harmattan.
- Office des publications de l'Union européenne (26 octobre 2012). Traité sur l'Union européenne, (version consolidée), articles 13 et article 14 (§ 3) in *Journal officiel de l'Union européenne*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.
- OpinionWay-Fiducial (7 juin 2009). *Baromètre OpinionWay – Fiducial pour TF1, RTL et Le Figaro*. P 11. OpinionWay-Fiducial (s.l)
- République Française (22 février 2014). Loi n° 1014-172 du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections. *Journal officiel de la République Française*. Paris : Direction de l'information légale et administrative. Page 3138
- TNS Sofres (2013). *Baromètre de confiance dans les médias*. TNS Sofres (s.l.)
- TNS (Avril 2013). *Perceptions du parlement européen en France*. TNS (s.l.)
- Watine, T (juin 1997). Journalisme et complexité. *Les cahiers du journalisme* n°3. Lille : Centre de recherche de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille. p 19

Webographie

CEVIPOF (2010). *Comment les français s'informent sur la politique*. Repéré le 9/06/14 sur www.etudesetmedias.fr

Fougier, E. (Dir.) .Institut des relations internationales et stratégiques (mai et novembre 2010). *Médias et Europe, newsletter de l'Observatoire géostratégique de l'information de l'IRIS, n°1 et 2*. Repéré le 9/06/14 à www.iris-france.org

Rouet, G. L'abstention aux élections européennes de juin 2009, une affaire de citoyenneté, d'identité et de cultures. *Cahiers Sens public*, 2009/3 n°11-12, p 240
Repéré le 9/06/14 à www.cairn.info

Références (articles de presse papier et web)

Dans leur ordre d'apparition dans le présent mémoire :

- « Combien de députés pour chaque pays après les élections de 2014 au Parlement ? », site internet du Parlement européen, Bruxelles, 20 février 2013, www.europarl.europa.eu
- « Découvrez qui sont les 74 eurodéputés français », *Francetvinfo.fr*, Paris, 26 mai 2014, www.francetvinfo.fr
- « Elections européennes 2014 – Résultats définitifs », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 25 mai 2014, www.interieur.gouv.fr
- « Européennes 2014 : le triomphe du FN, la claque de l'UMP, l'effondrement du FN », *Le Nouvel Observateur*, Paris, 25 mai 2014, <http://tempsreel.nouvelobs.com>
- « Taux de participation aux élections européennes », site internet de l'INSEE, Paris, 2009, www.insee.fr
- « Résultat des élections », site internet du Parlement européen, Bruxelles, 25 mai 2014, www.resultats-elections2014.eu
- « Elections européennes 2014 – Résultats définitifs », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 25 mai 2014, www.interieur.gouv.fr
- « Référendum du 29 mai 2005 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 29 mai 2005, www.interieur.gouv.fr
- « Elections législatives du 9 et 16 juin 2002 », site internet de l'Assemblée Nationale, Paris, www.assemblee-nationale.fr
- « Résultats des élections législatives 2007 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, 17 juin 2007, www.interieur.gouv.fr
- « Résultats des élections législatives de 2012 », site internet du Ministère de l'Intérieur, Paris, www.interieur.gouv.fr
- « Taux de participation aux élections européennes 1979-2009 », site internet du Parlement Européen, Bruxelles, www.europarl.europa.eu
- « Européennes : le taux d'abstention depuis 1979 », *Le Figaro.fr*, Paris, 3 juin 2009, www.lefigaro.fr
- « Européennes : pourquoi on se dirige vers une abstention record », *Rue 89*, Paris, 23 mai 2009, www.rue89.com
- « Résurrection de la « Constitution » européenne », *Le Monde Diplomatique*, Paris, décembre 2007
- « L'abstention, premier parti européen », *Le Monde Diplomatique*, Paris, 8 juin 2009, www.monde-diplomatique.fr
- « Européennes, les raisons de l'abstention », *Libération*, Paris, 11 juin 2009, www.liberation.fr
- « Brèves d'Europe », Acrimed, Paris, 16 juin 2009, www.acrimed.fr
- « Audiences : en 2013, TF1, Arte et D8 ont tiré leur épingle du jeu », *Le Figaro.fr*, Paris, 6 janvier 2014, www.lefigaro.fr
- « Comment les députés européens sont-ils élus ? », *Vie-publique.fr*, Paris, 2 mai 2014, www.vie-publique.fr
- « Le Parlement européen : modalités d'élection – Fiches techniques sur l'Union européenne », Rosa Rafaelli, Parlement Européen, Bruxelles, avril 2014, www.europarl.europa.eu

« Comment les députés européens sont-ils élus ? », Vie-publique.fr, Paris, 2 mai 2014, www.vie-publique.fr

« L'inscription sur les listes complémentaires des ressortissants de l'Union européenne », site du ministère de l'Intérieur, Paris, <http://interieur.gouv.fr>

« Européennes 2009 : les listes de candidats en lice », Vie-publique.fr, Paris, 25 mai 2009, www.vie-publique.fr

Ibid.

« Résultats des élections européennes 2009 – France entière », site du ministère de l'Intérieur, Paris, 11 juin 2009, <http://interieur.gouv.fr>

Ibid.

« Abstention, vote blanc et vote nul, quelles différences ? », Vie-publique.fr, Paris, 27 février 2014, www.viepublique.fr

« L'abstention, premier parti européen », *Le Monde Diplomatique*, Paris, 8 juin 2009, www.monde-diplomatique.fr

« Le traité de Lisbonne est une trahison de la démocratie », appel à manifester repris par *Reporterre.fr*, Paris, janvier 2008, www.reporterre.fr

« *Traité européen : les nonistes de droite se réveillent* », *Libération.fr*, Paris, 1er octobre 2012

« Traité de Lisbonne : découvrez comment on voté votre député et votre sénateur », *La dépêche.fr*, Toulouse, 4 février 2008, www.ladepeche.fr

« Dissolution officielle de la LCR pour créer le nouveau parti anticapitaliste », Agence France-Presse, Paris, 5 février 2009

« Européennes, les raisons de l'abstention », *Libération*, Paris, 11 juin 2009, www.liberation.fr

« Aubry élue à la tête du Parti socialiste », *Libération.fr*, Paris, 25 novembre 2008, www.liberation.fr

« Fraudes au PS : une enquête accablante contre Aubry », *Le Figaro.fr*, Paris, 9 septembre 2009, www.lefigaro.fr

« Le désintérêt médiatique pour l'Europe : choix ou incompétence ? », *Le Secret des sources*, émission de France Culture, Paris, 10 mai 2014

Annexe

Extrait retranscrit du JT de 20 h du 27 mai 2009.

Lancement de Laurence Ferrari et script du reportage (commentaire de la journaliste et interviews)

Lancement de Laurence Ferrari

« Voilà des semaines que l'on attendait cette photo de famille. Les deux roses, Ségolène Royal et Martine Aubry ont fait une entrée de star côte à côte ce soir (sic) pour leur premier meeting commun depuis le congrès de Reims. Les deux femmes ont décidé de mettre entre parenthèses leurs différences pour tenter de réveiller la campagne européenne des socialistes. A Rezé, près de Nantes, reportage d'Isabelle Torre et de David Salmon. »

Début du reportage

Son d'ambiance (Jean-Christophe Cambadélis, figure du PS et « chauffeur de salle » pour l'occasion) :

« J'appelle maintenant Martine Aubry et Ségolène Royal ! »

Commentaire d'Isabelle Torre

« Ouf ! Ségolène Royal a fini par dire "oui" au scénario de cette entrée censée marquer un tournant dans la campagne. Un peu plus tôt dans l'après-midi, Martine Aubry commentait l'événement. »

Interview de Martine Aubry

« C'est naturel et normal qu'une grande dirigeante comme Ségolène Royal soit là où elle doit être, autour de ses militants, auprès de nos candidats, avec ses camarades socialistes. »

Commentaire d'Isabelle Torre

« Et c'est seule qu'elle s'est intéressée à la crise laitière en France. »

Interview de Martine Aubry

« Parce que Ségolène avait un programme à Poitiers, et que le livre c'est "Martine à la ferme" »

Son d'ambiance (« Meuh » de vache)

Commentaire d'Isabelle Torre

« Puis Martine au pays Basque »

Interview de Martine Aubry

« J'ai amené les vaches à la montagne. On les ramenait, on les trayait et on repartait le lendemain. Voilà. J'ai une passion pour les vaches. »

Commentaire d'Isabelle Torre

« Le titre de la dernière édition : "Martine et Ségolène en campagne". Les deux femmes ne se sont pas vues depuis 5 mois. Elles ne s'aiment pas beaucoup mais il ne faut jamais désespérer des militants épris d'unité. »

Interview de militants (militant 1)

« Fan de personne, il faut dépasser ça pour les militants et tous les gens de la base. »

Interview de militants (militant 2)

« Elles sont bien là toutes les 2 ? Bon, ça va alors... Je reste. »

Commentaire d'Isabelle Torre :

« Ils repartiront ce soir avec cette image tant attendue. Certains diront "la campagne démarre enfin", d'autres regretteront sans doute que cette photo n'ai pas été prise un peu plus tôt. »

Fin du sujet

Résumé

Peut-on établir un lien entre le fort taux d'abstention en France aux élections européennes de 2009, à plus de 59%, et le traitement médiatique qu'on leur a consacré ? C'est la piste qu'explore cette étude, qui se focalise sur la « place » qu'on a accordé au scrutin dans les journaux de 20 heures diffusés sur TF1 durant la campagne officielle. On y cherche à définir les choix qu'on pu faire ceux qui étaient appelés à voter le 7 juin 2009, de la participation à l'abstention. Mais c'est à ceux qui ont refusé de se rendre aux urnes qu'on s'intéresse d'abord. Sont-ils désintéressés de la politique ? Peut-on faire le lien entre leur manque d'appétence politique et le journal télévisé de TF1 ? Et, si c'est le cas, comment expliquer si ce dernier a encouragé ou non ceux qui, lorsqu'il s'agit de politique, passent leur tour, à s'abstenir ? Ce mémoire ira chercher la réponse au cœur du dispositif médiatique, en interrogeant notamment le rôle des journalistes dans l'abstention.

Mots-clefs : journalisme, démocratie, abstention, Europe, médias, Union européenne